

Le Mot du Maire



L'année qui se termine avait déjà bien mal commencé : dans la stupeur, l'inacceptable et le refus de se soumettre ! Mais voilà, qu'il y a tout juste un mois, la barbarie prenait une ampleur telle que la France, touchée en plein cœur, se soulevait pour dire non à de tels actes.

Ces actes inqualifiables excluent définitivement leurs auteurs et leurs soutiens de la communauté humaine. Nous devons refuser la résignation, et je vous invite, toutes et tous à :

- une résistance permanente et sans faille afin de préserver les valeurs universelles de la République, de Liberté, d'Egalité, et de Fraternité ;
- ne pas se laisser abuser par une récupération politique indigne ;
- ne pas stigmatiser injustement et en restant vigilant et lucide.

Alors qu'elle est belle la France quand elle sort spontanément dans la rue pour dire sa souffrance et sa colère, pour dire à l'unisson le refus de voir confisquer ses valeurs et piétiner sa liberté.

Certes 2015 restera, indéniablement au niveau national, dans les mémoires !

Mais plus proche de nous, 2015 fut une année très active au niveau communal.

Dès le début de l'année, le recensement a permis de confirmer le passage du seuil des 800 habitants, puisque nous sommes aujourd'hui, 805 Passageoises et Passageois. Je vous remercie pour l'excellent accueil fait à nos agents recenseurs que je félicite également pour la qualité du travail effectué dans les délais impartis.

Cependant, le rythme de croissance reste trop faible si nous voulons conforter la commune, le maintien des 4 classes de l'école, des services de proximité et le commerce local. Aussi, je me réjouis du nombre constant sur les 3 années écoulées du nombre de constructions nouvelles, et surtout ces derniers mois du rachat de maisons anciennes, fermées souvent depuis plusieurs dizaines d'années. Des maisons nouvelles, c'est bien, mais il est primordial que notre bâti ancien vive également pour un développement harmonieux de notre village afin de conserver l'âme laissée par nos ancêtres. Enfin, dès le début 2016, les travaux sur la zone de la friche industrielle devraient débuter et ainsi compléter l'offre à proximité immédiate du centre village.

A titre personnel, cela fait 30 ans que votre serviteur est arrivé sur la commune, qui comptait alors moins de 400 habitants.

Les élections départementales ont vu l'élection d'un nouveau binôme (homme-femme) sur le nouveau canton de La Tour du Pin, auquel Le Passage est désormais rattaché. Suite à la disparition du canton de Virieu, l'association des Maires et Adjoints que je préside, a décidé d'éditer un livre retraçant la vie de celui-ci, afin de garder une trace de cette page d'histoire qui s'est définitivement tournée. J'aurai le plaisir de le présenter officiellement, très certainement au cours de l'année 2016.

Pour la commune, 2015 a vu la réalisation de 2 gros chantiers sur nos bâtiments communaux, avec la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du groupe scolaire, du secrétariat et de la mairie. C'est un investissement important mais cela a permis également d'en profiter pour rénover certaines pièces ou parties de bâtiment. Malgré la baisse des dotations, il nous est apparu essentiel de maintenir ces travaux afin de soutenir l'activité des entreprises et artisans locaux. Je tiens à remercier les différentes entreprises pour la qualité de leur réalisation dans des délais très serrés, puisque pour le groupe scolaire, il était impératif de terminer pour la rentrée scolaire. Nous poursuivrons sur 2016 la mise en conformité de notre patrimoine, selon les engagements pris au travers de l'Agenda d'Accessibilité Programmé transmis au Préfet.

Les premiers effets de la réforme territoriale se sont concrétisés au mois de décembre, avec les élections régionales basées sur le nouveau périmètre Rhône-Alpes Auvergne, région dynamique qui devient la 2^{ème} région de France après celle d'Ile de France.

La phase suivante de la réforme territoriale est la constitution d'intercommunalités plus grandes, plus fortes, à horizon du 1^{er} janvier 2017. A ce jour, une majorité s'est dégagée, au travers des votes des communes, sur la validation du schéma proposé par le Préfet, à savoir le regroupement des 4 intercommunalités de Bourbre-Tisserands, Vallée de l'Hien, Vallons du Guiers et Vallons de la Tour pour la création des Vals du Dauphiné. Ce dernier devrait vraisemblablement confirmer ce nouveau périmètre intercommunal au cours du 1^{er} trimestre 2016, ce qui laissera moins d'un an aux élus du territoire, pour bâtir ce nouvel ensemble, délais courts, voire très courts.

Une réforme n'a de sens, que si elle est menée jusqu'au bout. Ainsi, le maintien au final des départements dans un rôle qui est d'ailleurs encore bien flou, ne contribue pas à la simplification du « millefeuille » territorial. C'est pourquoi, je dis que la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) n'est pas la mienne !

La dématérialisation des actes administratifs s'est poursuivie au cours de l'année écoulée et désormais, pour notre commune, plus aucun document papier n'est envoyé, notamment vers la Trésorerie. Ainsi, la réforme des services de l'Etat, va entraîner la fermeture définitive de la Trésorerie de Virieu dès ce 31 décembre. Notre commune sera alors rattachée au Centre des Finances Publiques de La Tour du Pin.

Je tiens à remercier nos intervenants, notamment ceux bénévoles, qui ont bien voulu accepter la prise en charge d'un groupe d'enfants dans le cadre des activités TAPS. Je ne sais pas si cela a été très bénéfique aux enfants, mais ils ont pu découvrir d'autres activités plus ludiques ou sportives.

Notre école communale a connu quelques changements avec l'arrivée de nouveaux enseignants dont deux sur des postes définitifs (Marielle BARBIER et Jérôme MOINE) et la confirmation au poste de directrice de l'école de Fabienne FRESSE-TRANCHARD. Je leur souhaite la bienvenue dans notre école et pleine réussite dans leurs missions respectives.

**Changement également au sein du personnel de la commune, avec l'intégration de Cécile CHADUIRON et Carole LANFRAY, auparavant salariées de l'association cantine et garderie.
Départ de David TRIPIER, agent d'entretien, et son remplacement avec l'arrivée d'Alain COUTURIER. Je remercie David pour le travail effectué pendant les treize années passées au service de notre collectivité, et je souhaite la bienvenue à Alain qui a rapidement pris ses marques, compte tenu des importants travaux réalisés cette année.**

Avant de terminer mes propos, j'aurai une pensée pour toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté aujourd'hui, ou sont dans la souffrance, à qui je souhaite bien vite des jours meilleurs. Une pensée particulière à notre Maire honoraire à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Que 2016 soit une belle année, surtout une année de Paix dans le monde, entre les peuples quels que soient leurs origines, leurs religions et leurs couleurs de peau, et une agréable année à vous toutes et à vous tous.

**Le Maire,
Laurent MICHEL**

Sommaire

La vie de nos associations	P. 4
Comité des fêtes	P. 5
Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP	P. 7
Association Sportive Le Passage – Football Vétérans	P. 10
A.S.P. Basket	P. 11
Rando Amitié Le Passage	P. 12
Sport et Loisirs	P. 13
Sou des Ecoles	P. 14
Cantine Garderie Périscolaire	P. 16
Amicale Boule	P. 17
ACCA	P. 18
L'Art et l'Amitié à Le Passage	P. 19
Les Foulées du Pas'sage	P. 20
Equilibrio	P. 21
L'Eglise de Le Passage vous informe	P. 21
FNACA - UMAC	P. 22
Démarches en ligne	P. 24
Pages Pratiques	P. 25
Comment Obtenir	P. 27
Nouveaux arrivants et Etat Civil	P. 28
Commission Embellissement Fleurissement Environnement	P. 29
Ecole Primaire de Le Passage et TAPS	P. 30
Urbanisme	P. 32
Voirie	P. 34
Bâtiments communaux	P. 36
Budgets	P. 39
Centre Communal d'Action Sociale	P. 42
Communauté de communes Les Vallons de la Tour	P. 44
SICTOM de Morestel	P. 46
ADIL	P. 47
ADMIR	P. 48
SSIAD	P. 49
Coordination Gérontologique de Virieu sur Bourbre	P. 50
Osez	P. 51
Le Passage, il y a 30 ans	P. 52

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

Rédaction : Les membres de la Commission Information

Agnès Chaut-Sarrazin, Rachel Massonnat, Lisa Perrin, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 460 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 Saint Jean de Soudain - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2015

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

La Vie de nos Associations

Le bénévolat est sans contexte la ressource essentielle des 16 associations de notre village.

« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble des solutions nécessaires.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.

Le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. » (*Auteur inconnu*).

Toutes les actions menées cette année par nos associations démontrent ô combien les bénévoles passageois sont actifs, motivés et mobilisateurs.



L'information, la communication sont nécessaires à la mise en valeur de l'investissement des bénévoles et la réussite de leurs actions. Pour cela, nos associations disposent désormais d'un panneau d'affichage positionné au rond-point de notre commune sur lequel elles pourront apposer des « banderoles » sur les deux faces, informant de leurs manifestations.

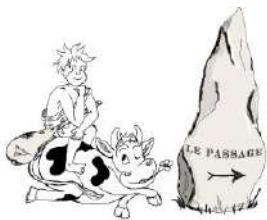


Pour que le journal local soit encore un moyen d'information des manifestations et de la vie de nos associations, Le Dauphiné Libéré recherche un correspondant pour succéder à M. Daniel BECHET que nous remercions pour ses années passées en qualité de correspondant local.
Toute personne intéressée peut contacter le Dauphiné Libéré à la Tour du Pin au 04.74.83.56.30.

Tous mes remerciements à l'ensemble des bénévoles passageois pour leur investissement et leur engagement pour faire vivre leurs associations au service de la population de notre commune.

Agnès CHAUT-SARRAZIN
Responsable Commission Information

Comité des Fêtes



C'est en novembre dernier que le comité des fêtes a tenu son assemblée générale, devant les représentants des associations et de la municipalité, membres de droit selon les statuts et en présence de quelques fidèles, toujours prêts à aider et à participer. Les têtes nouvelles se font malheureusement rares.

Le comité des fêtes est une petite association, mais à qui il a été confié une mission ambitieuse, outre l'aide et l'assistance aux associations : animer le village. Vaste et difficile programme, qui s'avère parfois décevant devant le peu de succès des animations et des manifestations proposées.

Au titre de 2015, six dates avaient été inscrites au calendrier du comité : une soirée jeux en janvier, une exposition de collectionneurs en mars, une sortie sportive en avril, une journée festive d'été, la randonnée pédestre semi nocturne en septembre, le banquet des classes en 0 et 5 en octobre, auxquelles il fut rajouté un week-end aux marchés de Noël en décembre.

Si la soirée jeux a connu une petite affluence, les présents, les enfants surtout, ont bien profité d'antiques jeux vidéo sur grand écran et les plus anciens ont pu retrouver les traditionnelles parties de belote. Il n'en a pas été de même pour l'exposition du printemps : après le succès des talents passageois en 2012, l'appel aux collectionneurs locaux (il doit bien en exister au village) n'a pas été entendu et la journée a été annulée.

La sortie sportive a été organisée en lien avec les basketteuses locales jusqu'au palais des sports grenoblois où se produisaient les Harlem Globe Trotters : ce fut un bon succès avec un car bien rempli.

Pour pallier la non reconduction de la soirée de fête nationale, le comité des fêtes a lancé auprès des associations l'idée d'une journée festive co-organisée, dans laquelle le comité s'investissait uniquement sur le repas du soir et le feu d'artifice. Si l'après-midi fut peu animé, hormis le concours de pétanque piloté par les athlètes des Foulées Pas-sageoises, eu égard à la canicule de cet été 2015, la soirée fut une agréable réussite. Un repas sans prétention, à prix coûtant et un feu d'artifice presque égal à celui tiré lors des journées Napoléoniennes de 2014 ont enchanté les présents qui n'ont surtout pas regretté l'absence de musique.

Septembre a vu revenir la soirée de randonnée pédestre avec une participation un peu en recul, due sans doute à la concurrence. Mais de nos soupes campagnardes, il n'en n'est pas resté une goutte.

Grosse réussite par contre pour le banquet des classes qui deux ans après son (re)démarrage a trouvé peut-être un rythme de croisière. En effet, ce sont près de soixante personnes, nées dans les années en 0 et 5 qui se sont retrouvées un beau dimanche d'octobre. Retrouvailles pour certains un peu éloignés du village, ou prise de connaissance par des rencontres entre habitants de la même commune.

L'année du comité s'est terminée pour un groupe d'une trentaine de personnes par la magie des marchés de Noël en Allemagne et en Alsace.

Une année de contrastes donc comme souvent, dans la réussite des animations, mais des sujets de satisfactions avec des manifestations sans prétention qui ravivent la bonne volonté des membres du comité.

Le bilan financier de l'année a été aussi présenté à l'assemblée générale. Il prend en compte les journées Napoléoniennes de 2014, dont les comptes n'ont été soldés qu'au début de l'année 2015, mais qui n'ont produit, comme on s'en doutait, qu'un bénéfice très limité. La pratique du prix coûtant, où la prise en charge en partie des frais de plusieurs manifestations, conduit inévitablement à un déficit sensible, qui n'est pas compensé cette année par l'intérressement de la location de matériel de la salle des fêtes appartenant au comité.

Le calendrier général des manifestations des associations a été établi à la fin de l'assemblée générale. Pour le comité des fêtes, les grandes lignes de la programmation ont été confirmées.

On trouvera donc :

- une soirée théâtre en janvier en remplacement de la soirée jeux, qui verra évoluer la troupe de patoisans de Dolomieu, mais pour une prestation en français,
- une soirée musicale en mars avec la venue d'un groupe local de chanteurs et musiciens,
- la reconduction de la fête d'été début juillet,
- la randonnée pédestre en septembre
- le banquet des classes (en 1 et 6) en octobre.

En janvier, le comité des fêtes et la commune recevront aussi les bénévoles de l'association Hoka qui œuvre pour des enfants dans la province himalayenne du Zanska au nord de l'Inde.

Parmi les sorties prévues, on peut annoncer une journée au fac-similé de la grotte Chauvet en Ardèche et une soirée au festival du cirque de Voiron en fin d'année.

Mais d'autres animations restent possibles au gré des idées ou des suggestions.

A cet égard la porte est grande ouverte à celles ou ceux qui voudraient amener des idées ou un peu de temps au comité des fêtes du village.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration du comité a procédé à l'élection de son bureau quasiment inchangé dans ses grandes lignes :

Président : Norbert GUILLAUD

Vices Présidents : Serge BELLEBAULT – David TRIPIER

Secrétaire : Maryvonne POULET – Secrétaire adjoint : Gaby BLANC

Trésorière : Christine MOREL – Trésorière adjointe : Danièle RONDEPIERRE

Contacts :

Maryvonne POULET : 04 74 88 10 45 Mail : poulet.jean@orange.fr

Christine MOREL : 04 74 88 70 49 Mail : christinemorel@free.fr

Norbert GUILLAUD : 04 74 88 17 55 Mail : famille.guillaud@laposte.net



Repas des classes le 18 octobre 2015

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

COMPOSITION DU BUREAU 2015-2016

Présidents : Jérôme VALLON - Romain VIUDEZ

Trésorière : Arlette CÉZARD

Secrétaire : Jérôme VALLON

Correspondante : Sylvie BELHADI

Autres membres du bureau : John FERRAND - Patrice BÉCHET - Marcel MERMILLOD - André BÉCHET - Gilles CÉCILLON – Nathalie RAJON

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS !



Cette année, changement au sein de bureau de l'USCP. Nous n'avons plus un mais deux présidents ! Romain Viudez vient épauler Jérôme Vallon à la présidence du club. Nous lui souhaitons la bienvenue à cette nouvelle fonction.

LE TROPHÉE DU "CHALLENGE REMY ET MÉLANIE" DE RETOUR À LA MAISON !

Le 29 août dernier, l'USCP affrontait Dolomieu pour disputer le « Challenge Rémy et Mélanie », en hommage à nos amis disparus en 2009. Après 3 défaites lors des 3 dernières saisons, l'USCP l'a emporté cette saison (victoire aux tirs aux buts). Le trophée est enfin de retour au club, il devra maintenant y rester le plus longtemps possible !



TOURNOI "ADRIEN CAMPEGGIA"

La famille Campeggia et l'USCP ont organisé le 25 mai dernier, un tournoi en l'hommage d'Adrien Campeggia, jeune garçon proche du club, tragiquement disparu l'année dernière.

Ses frères Lucas, Dorian qui évoluent en U15, ses parents, sa famille, amis, collègues, joueurs et supporters de l'USCP, tous étaient là... Au final, plus d'une centaine de personnes a répondu présent pour cette belle journée en la mémoire d'Adrien.



DU COTÉ SPORTIF

Du côté des plus petites catégories, les effectifs ont fortement baissé, Marcel Mermillod ne dirige plus qu'une seule équipe en catégorie **U8**.

Thierry Bel et Romain Chatelus encadrent la catégorie **U10-11**. L'objectif, au-delà des résultats sportifs, est de prendre du plaisir.

Les **U13** ont vécu la saison dernière un championnat difficile avec une seule victoire enregistrée. Cette saison, changement de rythme de croisière, l'équipe n'a perdu qu'un match en ce début de championnat. Pour cette nouvelle saison 2015-2016, les **U13** sont entraînés par John Ferrand, Ludovic Millias-Bel et François Guillaud.

La catégorie **U15** est dirigée par Flavien et Anthony Béchet. Belle saison 2014-2015 avec une deuxième place en championnat et un quart de finale en coupe de l'Isère. Cette saison, l'objectif est de terminer dans le haut de tableau.



Les U15 face aux Abrets, à Le Passage.

Chez les **Seniors**, l'équipe 1 est passée tout proche de la montée, l'équipe réserve a terminé au pied du podium. Thierry Bel dirige l'équipe fanion et Pierre Lafranceschina l'équipe réserve. Un nouveau dirigeant seniors à rejoint les rangs de l'USCP, Gérard Cangeli, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour la saison 2015-2016, l'équipe 1 va tout faire pour accéder au niveau supérieur, la réserve de son côté, vise le podium.



Daniel Fréchet, notre arbitre bénévole



Les Seniors 1, victorieux face à Oyeu

Comme de coutume, les **calendriers** du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année, le concours de **belote** reviendra également, pour sa 4^{ème} édition. Un immense merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Le Passage et de Saint Didier de la Tour, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les dons de lots pour le concours de belote.

Si vous souhaitez rejoindre le club en tant que joueur, joueuse, dirigeant ou bénévole n'hésitez pas à nous le faire savoir, en venant nous rencontrer sur les terrains de Le Passage ou de Saint Didier de la Tour les week-ends.

REMERCIEMENTS

Merci à Jules Perret notre arbitre officiel, présent tous les week-ends sur les terrains de l'Isère.

Merci à Daniel Fréchet notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer l'équipe réserve.

Merci à Dédé Béchet et Gilles Cécillon qui tracent nos 2 terrains chaque semaine.

LES DATES A RETENIR POUR 2016

Samedi 6 Février 2016 : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 11 Juin 2016 : Assemblée générale de l'USCP

Samedi 26 Novembre 2016 : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2016 !

Le Président, Romain VIUDEZ

Association Sportive Le Passage - Football Vétérans



Tout comme la saison dernière, l'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 et 60 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

A.S.P VETERANS En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 H 15. Cette année, nous sommes 13 équipes dans la poule et la saison se terminera le 28/05/2016 ou le 04/06/2016 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère participantes au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe...

Mais surtout le match du vendredi et sa troisième mi-temps nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

Nos manifestations :

- Tombola avec de nombreux lots (dinde, jambons, vins, etc...) : Tirage le 13/12/2015
- Boudins/Diots : le 13/12/2015
- Assemblée générale, date à définir : Courant juin 2016
- Boudins/Diots 2016 : le 11/12/2016

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!

Président : John FERRAND

Président adjoint : Fayçal BELHEDLI

Trésorier : Didier CASSON

Secrétaire – correspondant : Mathieu BARBIER

Secrétaire adjoint – correspondant : Grégory GUILLAUD



A.S.P Basket

Après une saison 2014 – 2015 un peu moins "active", le nombre d'équipes engagées dans le Championnat UFOLEP Isère ayant encore baissé, nous avions fait le choix de maintenir l'engagement de la seule équipe du club en Loisirs Féminines.

Nous avons eu raison de "tenir bon", puisqu'en dépit d'un effectif incertain en début de saison, nous avons intégré cette saison 4 nouvelles joueuses à notre équipe : Annick et Magalie en provenance d'équipes "dissoutes", Amandine, qui cherchait un nouveau club après plusieurs années loin des paniers, et Marine, qui a repris le flambeau de sa sœur Virginie...

Le Basket Loisirs Féminin demeure le dernier "championnat" dans le Basket UFOLEP en Isère. Comme je l'avais évoqué ici même l'an passé, aucun championnat n'a pu être reconduit pour les plus jeunes, faute d'un nombre suffisant d'équipes. Les derniers "combattants" ont donc rejoint les championnats FFBB de la région, ce qui n'est pas toujours facile et motivant, car il existe de grandes disparités à ce niveau, entre les différents clubs.

C'est un triste constat, pour un sport dont les équipes nationales, ces dernières années, ont su gagner leurs galons - et le soutien du public - dans les grandes compétitions internationales...

Malgré ces difficultés, nous avons plaisir à nous retrouver les vendredis soirs à la salle lors des entraînements, et en fonction des rencontres, à affronter les équipes adverses, chez elles, ou à domicile, au Gymnase du Calloud. Et toujours dans la bonne humeur et la convivialité, sur le terrain ou autour du casse-croûte d'après-match.

Un grand merci à la Municipalité pour nous permettre de poursuivre notre activité, et pour son soutien auprès du Syndicat des Collèges, afin de nous permettre d'utiliser le Gymnase Intercommunal.

Nous avons eu le plaisir cette année, grâce au soutien logistique du Comité des Fêtes, d'organiser -enfin - une sortie "sport-spectacle", pour assister à Grenoble, le 11 avril dernier, à un match exhibition de la célèbre équipe nord-américaine des Harlem Globe Trotters. Ce fut un moment agréable, partagé par une cinquantaine de participants de tous âges, et au cours duquel, à défaut de match âprement disputé, nous avons pu admirer quelques actions très spectaculaires, voire même acrobatiques !



En fonction des opportunités, nous n'hésiterons pas à reconduire cette opération, puisqu'elle a semblé répondre aux attentes de nombreux Passageois (ou voisins...).

Au cours de l'Assemblée Générale de fin de saison, nous avons réélu notre bureau, cette année encore sans changement...

Présidente : Florence RAYNAUD - Tél. 06 14 92 87 27 - flo.raynaud@yahoo.fr

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE

Secrétaire et Correspondante UFOLEP : Christine MICHALLET

Nous renouvelons notre vente de plats à emporter le 5 Mars 2016. Comme les années précédentes, les bons de commande seront distribués dans les boîtes aux lettres quelques semaines auparavant.

Nous étudions la possibilité d'y adjoindre la vente de brioches, car nous ne sommes plus assez nombreuses pour venir à votre rencontre, comme nous le faisions auparavant.

Votre soutien, chaque année lors de ces manifestations, participe au fonctionnement de notre association (frais d'arbitrage, renouvellement du matériel ou des tenues) et nous vous en remercions très chaleureusement.

Si vous souhaitez partager nos bons moments, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des joueuses ou du bureau, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

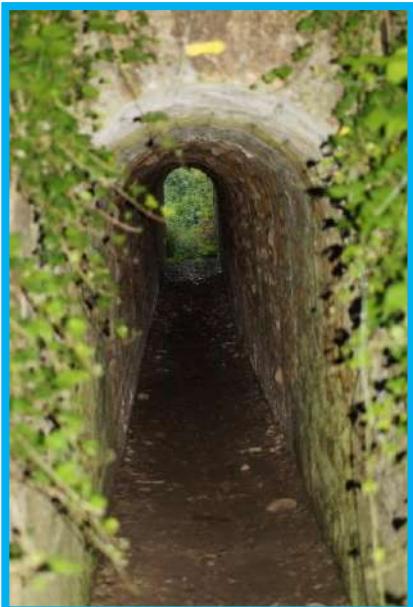
Et sous les premiers flocons de la saison, nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année, et vous adressons nos Vœux sportifs pour une année 2016 en pleine forme !

La Présidente,
Florence RAYNAUD



L'ASP Basket 2015 version 'Soirée Chic'

Rando Amitié Le Passage



L'année 2015 se termine joyeusement pour ce club de randonnées de Le Passage. Dix années déjà de bonheur, de convivialité et d'amitié, dix années qui nous ont émerveillés tant les sites parcourus sont toujours des découvertes formidables. Cette année encore, l'aventure des sorties hebdomadaires locales, régionales situait le haut niveau de cette institution régionale. Des parcours de plus en plus attrayants pour les 126 adhérents répartis en trois groupes de niveau. En mai, près de 70 participants pour découvrir le massif de l'Estérel, cinq jours inoubliables sous un soleil radieux. Début septembre deux jours d'une échappée dans le Diois et aussi toutes les rando locales habituelles qui nous enchantent toujours davantage. L'année 2016 s'annonce riche en sorties sportives et aussi festives.

A bientôt et meilleurs voeux à tous.

Louis GUILLAUD-ROLLIN

Crédit photo Florentine Comte

Contact : Présidente – Mme LIGABUE Madeleine – Tél : 04 74 97 59 68

Sport et Loisirs

Bonjour à toutes et à tous,

Avec plus de 60 membres, notre association est en pleine forme et Angélique se fait un plaisir de nous faire transpirer chaque semaine ! Nous avons même un nouveau cours le mercredi matin : de la marche nordique.

Voici en détail toutes les activités que nous proposons cette année :

A la salle des fêtes de Le Passage

- le lundi de 17h45 à 19h00 : **gym douce** (stretching, pilâtes, renforcement musculaire doux)
- le mercredi de 18h15 à 19h45 : **cardio et renforcement musculaire** (step, lia, bootcamp, pilâtes, stretch)

A la salle des fêtes de Blandin

- le lundi de 19h30 à 20h45 : **gym douce** (stretching, pilâtes, renforcement musculaire doux)

De la marche nordique : le mercredi matin départ de la salle des fêtes de Le Passage à 8h45.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, vous pouvez encore nous rejoindre sauf pour la marche nordique qui affiche complet.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour l'année 2016.

Membres du bureau

Présidente : PONTET Florence (04 74 88 71 77)

Trésorière : JAUNEAU Jocelyne

Vice-trésorière : DEFRENCE Valérie

Secrétaire : BECHET Christèle



Sou des Ecoles

Notre association du Sou des Ecoles a pour but de subventionner les sorties pédagogiques et les projets d'école choisis par les enseignants. Pour cela, chaque année, nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds.

Cette année, j'ai été réélue pour présider cette association avec des nouveaux membres du bureau motivés, dynamiques et volontaires afin d'offrir à nos enfants des activités intéressantes et variées.

Les comptes de notre association sont à l'équilibre avec un excédent sur l'année 2014-2015, malgré un contexte économique difficile. Mais nous avons organisé plus de manifestations cette année, notamment LE CARNAVAL et LA CHASSE AUX OEUFS qui ont été organisé pour la première fois. Ces 2 nouvelles manifestations ont dans l'ensemble plu aux petits et aux grands, même si le beau temps n'était pas au rendez-vous.



Carnaval



Chasse aux œufs

Le LOTO connaît une baisse de fréquentation mais nous essayons d'acheter et de trouver des lots afin d'agrémenter au mieux cette soirée qui reste conviviale.

La fête de l'école clôture l'année scolaire. Cette année encore, les enseignants et les enfants nous ont offerts de beaux spectacles pendant la matinée. La Mairie a offert cette année aux enfants de CM2 qui sont partis au Collège, une calculatrice et un dictionnaire d'anglais. La Brigade Juvénile de l'Isle d'Abeau est intervenue auprès des enfants de CM au cours de l'année et leur a remis leur « permis Internet ». A midi, nous avons servi 156 repas adultes et 97 repas enfants. Cette année, nous avions reconduit le menu "barbecue". L'après-midi, les stands de jeux sont toujours aussi appréciés par les enfants.



L'Assemblée Générale a été organisée le vendredi 25 Septembre 2015 en commun avec celle de l'Association Cantine-Garderie. Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents malgré une faible participation des familles : 25 familles seulement étaient représentées sur 64 familles que compte l'école.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou des Ecoles. Il se compose ainsi :

Présidente : Marie-Laure CHARVET

Vice-Présidente : Rachel MASSONNAT

Trésorière : Nelly VERDAT

Vice-Trésorière : Barbara TRUFFA

Secrétaire : Nadège BELHEDLI

Vice-Secrétaire : Carole BARBIER

Les Membres : Virginie BARBIER, Valérie BURON, Lucie CUCHET, Grégory DA RIVA, Stéphane DURAND-DAMET, Nicolas GABRIELE, Elisabète GENDRON, Nathalie GRIVOLLA, Elodie HARO, Daniel MAGNIN, Camille MONTMASSON, Joël PASCAL, Nathalie PELLET, Claire VEYRET, Clémence VIAL.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Marie-Laure CHARVET : 04 37 05 11 29

Rachel MASSONNAT : 04 74 27 84 24

Pour l'année 2015-2016, nous renouvelons nos manifestations :

- **CARNAVAL avec une VENTE DE PIZZAS (sur commande) le Samedi 06 Février 2016**
- **CHASSE AUX ŒUFS avec OMELETTE GEANTE à midi le Dimanche 20 Mars 2016**
- **FETE DE L'ECOLE le Samedi 25 Juin 2016**
- **LOTO le Samedi 3 Décembre 2016**

Nous comptons sur votre présence à nos côtés lors de ses manifestations parents, proches ou habitants de la commune, pour que ses journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Le bureau adresse ses remerciements aux familles LANFRAY et VALLON qui ont quitté le bureau après de nombreuses années passées de manière actives.

Merci à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée. L'association compte encore sur leurs investissements cette année.

Nous remercions la municipalité qui nous apporte une aide matérielle et financière dans la préparation et l'organisation de nos activités, nous permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.

N'oublions pas de remercier le Comité des Fêtes pour le prêt du matériel dont nous avons besoin lors de nos manifestations.

Nous remercions aussi les passageois et passageoises qui ont fait un don à notre association.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2016

La Présidente
Marie-Laure CHARVET

Cantine Garderie Périscolaire

L'association Cantine Garderie de l'école de Le Passage est une association gérée par des parents d'élèves bénévoles avec le soutien de la mairie.

Cette année a connu un grand changement puisque, depuis le 1er février 2015, Cécile CHADUIRON qui s'occupe de la cantine et Carole LANFRAY, qui s'occupe de la garderie, sont devenues salariées de la commune de Le Passage. Nous tenons à les remercier pour leur travail accompli pendant cette année. Cette décision a été prise par le conseil municipal suite à la demande formulée par l'association.

Nous remercions M. le Maire, Agnès CHAUT-SARRAZIN et toute leur équipe pour leur soutien moral, matériel et financier qu'ils nous ont apporté tout au long de l'année. Nous remercions également le personnel communal qui s'occupe des enfants pendant les temps de cantine et de garderie.

Des temps forts sont venus animer l'année écoulée :

- Les enfants ont vu leur menu changé pour la semaine du goût, le repas de Noël, la chandeleur, le tirage des rois et le repas de fin d'année.
- Du côté des parents, des manifestations ont été proposées encore cette année : la vente de nougats pour Noël qui a remporté un franc succès, et la vente de fleurs du mois de mai qui n'a malheureusement pas remporté le succès espéré.

Cela n'aurait pu avoir lieu sans le soutien et la mobilisation des bénévoles de l'association, les parents d'élèves et les passageois.

Lors de l'assemblée générale de la rentrée, de nouveaux parents nous ont rejoints et nous leurs souhaitons la bienvenue.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Nathalie PELLET

Présidente adjointe : Laetitia CANCELLA

Trésorière : Perrine REVEYRAND

Trésorière adjointe : Nadège BELHEDLI

Secrétaire : Violaine RABATEL

Secrétaire adjointe : Clémence VIAL

Membres : Elisabète GENDRON, Joël PASCAL et Laurent MASSONNAT

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016

La présidente, Nathalie PELLET

Amicale Boule

Avec l'automne, c'est une nouvelle saison bouliste qui se termine. Le nombre de nos adhérents, en constante diminution, nous a imposé d'abandonner l'organisation d'une de nos deux manifestations, à savoir le challenge S. Ferrand, qui se déroulait chaque fin février au boulodrome de St André. Ce challenge n'a toutefois pas pris fin puisque la famille Ferrand a bien voulu en reprendre l'organisation. Il s'est déroulé finalement au mois de juin sur nos jeux. Merci encore à la famille Ferrand, car il aurait été dommage qu'une manifestation aussi sympathique disparaîsse.

Quant à notre concours, 32 simples 4^{ème} division, Challenge Henri Guillaud, archi complet, il s'est déroulé dans la meilleure ambiance, avec hélas la pluie en fin de journée qui a écourté les parties finales.



En marge de nos activités habituelles nous avons souhaité nous impliquer un peu plus dans la vie de notre commune. Nous avons donc répondu favorablement à la demande pour assurer une animation dans le cadre des Temps d'Accueil Péri-Scolaires. Neuf élèves de CM1-CM2 nous ont été confiés pour 10 séances d'une heure au cours du 3^{ème} trimestre scolaire. Avec l'aide de quelques collègues, que je remercie encore une fois (qui sont Jean Annequin, Rodolphe Decotterd, Jo Fréchet et René Fréchet), nous avons essayé d'intéresser ces élèves aux rudiments de ce sport mal connu qu'est la "boule lyonnaise". Qu'en est-il resté ? Hélas, et nous le regrettons fortement, nous n'avons eu aucun écho sur les retombées de cette action. Cela nous pose la question de savoir si nous étions là seulement pour de la garderie.



En ce qui concerne la nouvelle saison, malgré nos faibles moyens humains, nous maintenons l'organisation de notre concours du 1^{er} samedi de juin, les rendez-vous amicaux du Mercredi (l'hiver au boulodrome de St André et, à la belle saison, sur notre plateau de jeux) étant bien entendu toujours maintenus.

La composition de notre bureau reste inchangée :

Président et Trésorier : Jean POULET (à contacter pour toute information : 04 74 88 10 45)

Secrétaire : René FRECHET

A.C.C.A

L'année 2015 est bientôt terminée et la saison de chasse a commencé début septembre.

Cette saison, nous avons le plaisir de revoir du lièvre sur notre commune. Un quota est fixé pour les prélèvements afin de le préserver.

Un partenariat a été établi entre agriculteurs et chasseurs pour les semences intermédiaires que vous pouvez admirer sur notre commune près de la ferme PERRIN La Passageoise : trois hectares et sous la voie ferrée, parcelle à Jean GAUTIER.

Le nombre de sociétaires est stable pour cette saison.

Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET

Vice-Président : Joseph BARBIER

Trésorier : Jérôme KODISCHE

Secrétaire : Daniel BECHET

Membre : Hugues OLAGNON

Garde : Maxime BARBIER

Piégeur : Daniel BECHET.

Personne à contacter : Daniel FRECHET – 04 74 88 16 64.

Date à retenir : Matinée Boudins le dimanche 14 février 2016.

L'ACCA vous souhaite à tous une bonne année 2016.

L'Art et l'Amitié à Le Passage

Deux mille quinze fût encore une belle année productive. En septembre, 9 adhérentes occupent régulièrement le local de la salle Mont Blanc, le jeudi de 14 heures 30 à 21 heures. Un premier groupe de 7 personnes travaille à la création des œuvres dont vous pouvez admirer une partie ci-dessous, puis le cours du soir se déroule avec trois autres personnes. Deux ou trois places sont encore disponibles sur ce créneau horaire.

Cette année, notre exposition de sculpture aura lieu à la médiathèque, conjointement avec la section sculpture de "Art et Passion Corbelin" les 4 et 5 Juin 2016.

Vous pourrez aussi apprécier et juger nos œuvres lors de la biennale "Corbelin Art 2016" qui aura lieu le week-end des journées du patrimoine à la salle polyvalente de Corbelin, le Samedi 17 et le Dimanche 18 Septembre 2016, en compagnie d'une centaine d'artisans d'art très diversifiés.

Une partie de notre groupe a eu la chance et l'opportunité de pouvoir participer à un stage de sculpture sur pierre. Ce fut un week-end enrichissant avec une approche de travail sur la pierre tendre.

Plusieurs adhérentes ont exposé à Saint André le Gaz lors de la manifestation des talents saint-andréens ... et des environs "Expo d'Art" du 6 au 15 Mars 2015.

L'année se termine, à ce jour le temps est magnifique, ensoleillé et clément, on espère que ceci va durer... Nous souhaitons à tous les passageoises et passageois une belle fin d'année.

Tous nos vœux pour l'année 2016 : Santé, bonheur et beaucoup de belles nouvelles œuvres à notre groupe.



Année 2015

Les Foulées du Pas'sage



« A quoi bon soulever des montagnes quand il est si simple de passer par-dessus »

Cette citation de Boris Vian reflète bien la motivation des coureurs des Foulées lors des différentes sorties vallonnées à Le Passage ou dans la région toute proche, toujours à chacun son rythme et à chacun sa distance.

Après une année 2015 riche, l'année 2016 devrait l'être tout autant avec en point d'orgue un projet de course en Aubrac financé en partie par l'association (<http://www.courirenaubrac.com>) le 19 juin. Il s'agit d'un trail avec pour distance soit 8, 13, 18, 27, 42, ou 55 kms.

Nous serons toujours au rendez-vous des « classiques » comme le trail du lac de Paladru, le max trail de la Tour, le tour du lac d'Aiguebelette, le tour du lac de Paladru, la ronde nocturne de Saint Didier... Ou d'autres courses comme Marseille-Cassis, le marathon de Genève, le marathon du Beaujolais, la montée de l'Alpes d'Huez, la Sainté Lyon ... Beaucoup de ces courses se feront en solo ou en relais.

Au nom des Foulées, je vous souhaite une heureuse année 2016.

Pour nous joindre :

CHAUT-SARRAZIN Frédéric au 07 71 62 47 45

LANFRAY Christophe au 06 26 25 62 99

AUGER Laurence au 06 04 50 42 08

MANIFESTATIONS 2016 :

Vente de sapins de noël le 10 décembre

Concours de pétanque le 2 juillet

« VISEZ LA LUNE, MEME SI VOUS LA MANQUEZ, VOUS ATTERIREZ DANS LES ETOILES »



Equilibrio



Equilibrio, association de cavaliers souhaitant progresser avec leurs chevaux, dans le respect de ceux-ci, propose des activités sur toute l'année.

En 2015, elle a décidé de faire encore mieux en proposant des soirées vidéos, des soirées livres ou autres soirées à thème permettant aux personnes passionnées ou curieuses de venir découvrir le monde des chevaux, sans nécessité d'avoir son propre cheval.

Des journées découvertes sont également proposées par des membres voulant partager des connaissances avec les autres.

Des stages avec plusieurs intervenants réguliers sont organisés toute l'année. Chaque intervenant se déplace deux à trois fois par an afin que les élèves puissent avoir un suivi régulier et progresser. La convivialité, la bonne humeur et le partage sont de mise !

Cassandre WEAL, Vice-Présidente

Equilibrio, 30 chemin du Souzan, 38490 LE PASSAGE Tél : 06 73 06 96 69

L'Eglise de Le Passage vous informe...

MOUV' RELAIS : Association du Relais de la Haute Bourbre - Place H. Clavel 38730 VIRIEU

Aujourd'hui, l'urgence de ne plus saccager la Création s'impose à tous et justifie l'engagement de nombreux chrétiens. C'est pourquoi le pape François vient d'adresser sa lettre à tous les habitants de notre petite planète. Il nous invite au dialogue avec les autres croyants et incroyants. Nous sommes tous concernés et devons être tous acteurs du changement. Il est important de provoquer des décloisonnements. Il nous faut opposer la logique de la fraternité à celle de la toute-puissance. Aller vers moins de biens et plus de liens. Il est impossible de fermer les yeux sur les visages de tous les déplacés de notre temps. Alors qu'ils nous semblent lointains et étrangers, l'actualité, tout à coup, les rapproche de nous. Quels que soient nos engagements, nos responsabilités, il nous faut accepter de changer de route pour porter un moment la préoccupation des plus pauvres. Quand des hommes, des femmes et des enfants commençaient à mourir par milliers en Méditerranée pour atteindre une terre d'accueil, le pape François renouait avec une fonction « prophétique » pour poser une question simple : où est-ton frère ? C'est-à-dire, cet Erythréen, ce Syrien est-il, oui ou non, ton frère en humanité ?

Mouv'Relais en 2015 dans le cadre de l'épargne solidaire a soutenu "Habitat et Humanisme" qui a inauguré le 2 octobre 2015 à Bourgoin 5 logements pour les plus fragiles, après la réhabilitation d'un immeuble au 90 rue de la Libération.

Le 12 septembre, nous avons fait une démarche auprès de la municipalité de Virieu pour évoquer l'accueil de réfugiés, actuellement c'est au sein d'un collectif d'associations et de citoyens à La Tour du Pin que nous sommes engagés pour prévoir l'accueil de familles exilées sur le territoire local.

Appelons à une sobriété heureuse pour savoir limiter nos désirs, et luttons joyeusement contre la démesure et le mal-être. Il faut favoriser l'éthique de la discussion et le débat citoyen, mais il faut aussi associer les citoyens aux évolutions et transformations à réaliser.

Pour **2016**, la soirée de partage « Bol de Riz » sera à Blandin le samedi 5 mars et comme la tradition chaque année nous y invite, nous nous souhaiterons les vœux à Virieu le dimanche 3 janvier.

P/ le bureau : Marcelle Sarhdaoui

MOUV' RELAIS : Tél 04 74 88 21 36 – Courriel : Relaishtebourbre@aliceadsl.fr

F.N.A.C.A – U.M.A.C

Comme chaque année maintenant, nous déplorons les décès de nos camarades :

Roger ZANONI le 4 avril 2015

Jean LANCIA, Porte Drapeau, le 23 mai 2015

Suzanne TRIPIER-BERLIOZ, l'épouse de notre Porte Drapeau, en juillet 2015.

Nos activités :

- 19 mars : célébration aux Monuments aux Morts de la fin de la guerre d'Algérie
- 25 mars : banquet annuel à Velanne
- 04 juin : voyage et repas dans la Vallée d'Abondance
- 22 juillet : pique-nique
- 8 novembre : boudin salle des fêtes de St Ondras

Qui sont les anciens combattants d'Afrique du Nord ?

Ce sont des hommes qui arrivent maintenant à presque 80 ans et plus.

Cette guerre nous a marqué à vie et des séquelles physiques ou morales sont toujours présentes.

Une bonne partie d'entre nous – ceux qui habitaient dans les villes – subirent la guerre de 39/45... bombardements, malnutrition, occupation, exactions de l'occupant. Pour la plupart, nos pères ont été prisonniers ou déportés en Allemagne, Pologne ou Ukraine. Prisonniers en 1940, ils ne furent pas libérés avant l'été 1945. Séparés de nos pères durant 5 à 6 ans, élevés par nos mères ou par nos grands-parents avec la peur des bombardements durant cette occupation.

Au retour de nos pères, nous ne les reconnaissions pas et ce fut une période difficile aussi bien pour les enfants que pour les pères une fois la réadaptation faite et la famille reconstituée.

La guerre d'Algérie démarra moins de 10 ans après et ce fut à notre tour de partir à la guerre pour 29, 30 ou 32 mois ... une fois de plus séparés de nos pères et mères pour presque 3 ans.

Après avoir subi dans notre enfance l'occupation, les bombardements, la faim, la peur, la séparation, nous revivions le même scénario, mais cette fois en tant que combattant, avec toutes les horreurs que cela comporte : la mort que l'on côtoie, le mal du pays, des parents, de la fiancée ou de l'épouse laissée, l'enfant peut-être, laissés au loin avec les réminiscences de la guerre de 39/40.

Tout cela fait beaucoup pour des jeunes de 20 ans.

C'est pourquoi nous n'oublions rien, et même à nos âges, tous ces évènements pénibles sont indélébiles dans nos mémoires à jamais.

B. Berlioz-Arthaud



Composition du bureau :

Président : Gilbert ROSSAT

Vice-Président : Jean AMIEUX

Trésorier : Pierre SABATIER

Trésorier adjoint : Gérard POLAUD

Secrétaire : Paul DEPARDON



Démarches en ligne

Vous avez la possibilité de faire une partie de vos démarches en ligne, en vous connectant sur le site www.mon.service-public.fr

« Mon.service-public.fr » (ci-après dénommé « le Service ») est un site mis en œuvre par le Secrétariat Général pour la Modernisation de l’Action Publique (ci-après dénommée « le SGMAP ») contribuant à simplifier les démarches administratives des usagers.

L’utilisation du Service est facultative et gratuite. Les usagers choisissent librement les services en ligne auxquels ils souhaitent accéder de façon privilégiée et les données qu’ils souhaitent conserver dans leur espace confidentiel. « Mon.service-public.fr » vise à donner de la cohérence à l’offre croissante de services en ligne de la sphère publique.

Pour ce faire, il vous offre des fonctionnalités innovantes visant à simplifier et personnaliser votre relation avec l’administration.

Une réalisation rapide et un suivi facile de vos démarches :

- Accédez à toutes vos démarches administratives en ligne
- Visualisez facilement l’état d’avancement de vos démarches
- Dialoguez avec les organismes publics avec lesquels vous êtes en contact.

Un mot de passe unique pour tous vos comptes administratifs :

- Unifiez l’accès à vos comptes administratifs
- Ne retenez plus qu’un seul mot de passe.

Un espace de stockage sécurisé pour vos documents :

- Déposez et archivez en toute sécurité vos documents administratifs
- Transmettez vos pièces justificatives aux organismes publics
- Autorisez les organismes publics à déposer des documents dans votre porte-documents.

Depuis le 20 novembre 2013, la commune est habilitée pour recevoir certaines démarches administratives en ligne.

Sont concernées :

- 1 – la demande d’inscription sur les listes électorales
- 2 – le recensement citoyen obligatoire
- 3 – la demande d’actes d’état civil (si l’événement a eu lieu dans la commune)
- 4 – la déclaration de changement de coordonnées auprès des collectivités territoriales

Le Vendredi à Le Passage ...



Chaque vendredi matin de 7 heures 30 à 12 heures sur la place du village, Philippe MAGNIN, primeur, propose des fruits et des légumes de saison.



Le vendredi soir sur le parking du stade de 17 heures à 21 heures, Kiki Pizz’ vous propose toute une gamme de pizza à emporter.
Contact : 06 07 65 67 14

Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Télécopie : 04.74.88.07.70

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8 h à 12 h.

Jeudi de 16 h à 18 h.

Samedi de 10 h à 12 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/cole38

Cantine scolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de cantine

Garderie périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de garderie

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Télécopie : 04.74.97.18.86

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h45

Le lundi et jeudi après-midi : de 13h30 à 16h00.

Préfecture de l'Isère

Place de Verdun - BP 1046 - 38021 Grenoble
Cédex 01

Téléphone : 04.76.60.34.00

Télécopie : 04.76.51.34.88

Site internet : www.isere.pref.gouv.fr

Correspondant Dauphiné Libéré :

En attente

Bureau DL de La Tour du Pin : 04.74.83.56.30

Communauté de Communes Les Vallons de la Tour

22 Rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.97.05.79

Télécopie : 04.74.83.23.28

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Site : www.lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les services de la Communauté de Communes

Crèche multi accueil Les P'tits Loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin

Tel. 04.74.88.96.23

Accueil régulier : 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Relais d'Assistantes Maternelles

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin

Tel : 04.74.96.50.10

Permanences téléphoniques le mercredi et le
vendredi de 13h à 14h.

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin

Tel : 04.74.83.59.00 - Fax : 04.74.83.59.09

Courriel : contact@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 8h30-12h30 et 16h - 18h

Mercredi 14h - 18h

Vendredi 13h – 19h (le dernier vendredi du mois 20h)

Samedi 10h - 17h

Syndicat des Eaux

74 Chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.64
Télécopie : 04.74.88.71.06
Téléphone astreinte : 06.80.59.58.45
Courriel : smeahb@orange.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Horaire d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Monsieur le Président reçoit sur rendez-vous.

Information Relevé de compteurs : comme chaque année, l'agent du Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre passera relever votre compteur d'eau. Période : du 30 mars au 29 avril 2016.

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : contact@sictom-morestel.com

Déchèteries horaires d'hiver

Notre commune bénéficie de quatre déchèteries :

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 14h00 à 17h00 le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

Ouverture : de 14h00 à 17h00 : lundi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 : mardi et jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 le samedi.

ZI la Galandière à Panissage

Ouverture : de 14h00 à 17h00 : lundi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : le samedi.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence :

* 60 Rue de la République
38300 Bourgoin-Jallieu. Tél : 04.74.93.06.01
* 7 Place du Champ-Mars
38110 La Tour du Pin. Tél : 04.74.83.25.00

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre d'Action Médico-Sociale
Rue du Grand Champ - 38730 Virieu S/Bourbre
Téléphone : 04.74.88.21.62
Télécopie : 04.74.97.96.63

Permanence : Sur rendez-vous.

Retraite complémentaire des salariés CICAS

Pour préparer votre dossier de retraite complémentaire, composer le 08.20.20.00.14.

Pour la constitution des dossiers de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC, IRCANTEC des permanences sont assurées par la CICAS les jours suivants :

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 sur rendez-vous.

Lieu : Centre Social – 9 Rue Contamin - La Tour du Pin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure également des permanences le même jour pour les dossiers de retraite.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter en fonction des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 40 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 130 €
2 jours : 190 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 350 €
2 jours : 480 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 90 €
Extérieure : 1 jour : 350 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit

uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	A la mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1^{er} janvier 2004)	A la mairie du domicile	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffre du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française		Supprimée depuis le 1 ^{er} janvier 2013.	

Nouveaux arrivants en 2015

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. VANNEL DUPONT / Mme LE BORGNE,
chemin du Villard
M. BOITON, chemin du Souzan
M. VERCRAENE / Mme DEVOIS, chemin du Cabit
Mme TONNEAU, chemin du Cabit
M. GAUTHIER / Mme GUINEPAIN,
chemin du Moriot
M. ANDREATTA / Mme JOLIVET,
chemin du Moriot
Mme RADIG, chemin du Moriot
M. et Mme FLACHEZ, chemin des Bruyères
M. MALJOURNAL / Mme BURGOS,
chemin de la Motte

M.TANGAMA / Mme RIORD, chemin du Rual
Mme FRECHET, chemin de la Fauconnière
M. GUILLAUD, allée des Grébillies
M. ADOUNI / Mme MICHEL, chemin du Rual
M. BOUSSELIN, chemin de la Fauconnière
M. RONCUZZI, chemin de la Fauconnière
Mme RONCUZZI, chemin de la Fauconnière
M. DESPINOT, chemin du Rual
M. MATAGRIN / Mme MONTOLY,
chemin du Moriot
M. CHERIGUI / Mme GUILLAUD,
chemin du Moriot



Nouveaux arrivants 2014.

Etat Civil 2015

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2015 (du 13 décembre 2014 au 12 décembre 2015).

Naissances

DE OLIVERA Elya Chantal Marie

2 septembre 2015

Mariage

SYLVAIN Jérémie et SCRIBANTE Marine Ghislaine Joëlle
DUPERRAY Antoine Pierre Paul et BOUTIN Pauline Danièle Amandine
ADOUNI Karim et MICHEL Marine Lucie Clémence

13 juin 2015
22 août 2015
17 octobre 2015

Décès

ROUZAUD Sylvain Louis Marcel
ZANONI Roger Henri
MORILLON Erick Marie Louis
MARGOTTIN née LEFROC Danielle Marie-Claire

31 mars 2015
4 avril 2015
7 juillet 2015
25 août 2015

Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Côté environnement :



Le 28 mars 2015 a eu lieu la traditionnelle journée de l'environnement, prévue par le SICTOM de Morestel. Cette année, nous avons été moins nombreux qu'en 2014, mais tout aussi motivés. Des objets insolites et incongrus ont été ramassés sur les bords des chemins et routes de notre commune et sont venus compléter les nombreux sacs de déchets.
Un grand merci aux participants.

Nous espérons une plus grande participation en 2016. Réserver le samedi 26 mars.

Côté embellissement :

La commission fleurit également différents sites du village : les parvis du secrétariat et de la salle des mariages, le pressoir, la place, avec ses jardinières et le monument aux morts, les bacs jouxtant le panneau d'affichage et la cabine téléphonique, les parterres le long du stade de foot et des écoles, les massifs de l'église, le rond-point, la fontaine du Moriot...

En mai, les jardinières ont été agrémentées de pétunias et géraniums aux couleurs variées.
A l'automne, ce sont des pensées et quelques vivaces qui ont été plantées par le nouvel agent communal, Alain.

La commission réfléchit, entre autre, à l'embellissement et la mise en valeur du Jardin de pierre et de différents massifs.



Souhaitons que toutes ces plantations rendent le village plus vivant et attrayant pour les habitants et les passants.

Tous les membres de la commission vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Ecole Primaire de Le Passage

Notre école, accueille depuis la rentrée de septembre 2015, deux nouveaux enseignants (en poste définitif) : Marielle BARBIER (classe CM1-CM2) et Jérôme MOINE (classe CE1-CE2). Ainsi, ils rejoignent l'équipe en place depuis quelques années : Amandine DIEUDONNEE (classe GS-CP) et Fabienne FRESSE-TRANCHARD (classe PS-MS) assurant la direction. Magali PAULETTO assure les compléments des enseignants en poste.

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2016-2017

Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école doivent se faire connaître rapidement auprès de la directrice d'école afin de mieux anticiper les effectifs de la prochaine rentrée.

Mme Fresse-Tranchard : 04.74.88.16.82.

Diplôme internet

En partenariat avec la Gendarmerie Nationale - Brigade de la Protection de la Jeunesse, les élèves de la classe de CM2 ont suivi une initiation à l'utilisation d'internet et une sensibilisation à ces dangers. A l'issue de celles-ci, les élèves ont obtenu un diplôme internet remis par le Commandant Bardun de la Gendarmerie et Agnès CHAUT-SARRAZIN et Marie-Thérèse CORNU, adjointes.



Temps d'Accueil Péri-Scolaires



Durant cette année, c'est près de 68 enfants qui ont participé aux Temps d'Accueil Péri Scolaires (TAPS) organisés par la Mairie, soit un taux de participation de 73%.

Les enfants ont pu bénéficier de multiples ateliers : créatifs et récréatifs, de découverte ludique de l'anglais, d'aide aux devoirs, d'arts plastique et d'activités telles que : des jeux sportifs et expression corporelle, initiation aux jeux de boules, au foot, au yoga et relaxation, à l'environnement et au développement durable (en partenariat avec la CCVT), organisés du mardi au vendredi à raison de 4 ateliers journaliers et encadrés par 5 intervenants chaque jour.

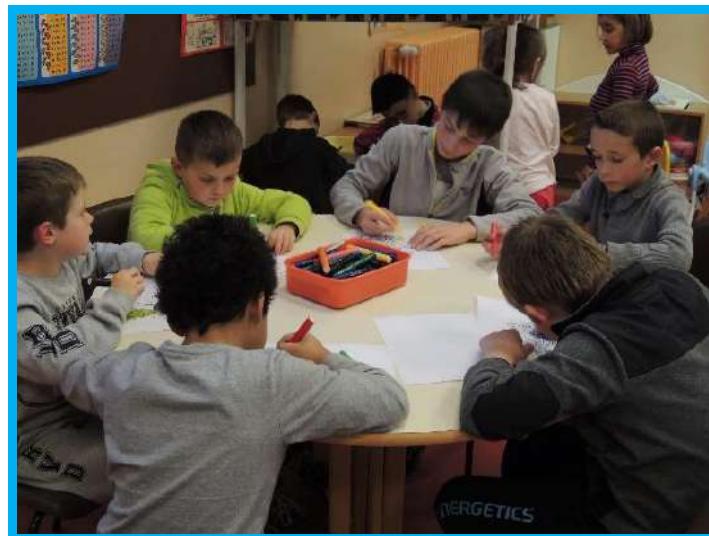
Le lundi est proposé un service d'accueil.

Tous nos remerciements aux intervenants pour leurs actions et pour tout ce qu'ils apportent aux enfants.

Le coût global des TAPS, dont la mise en place a été imposée par la réforme des rythmes scolaires depuis septembre 2014, est pour l'année scolaire 2014/2015 de 21.317 €, la participation des familles représente 20% (4.400 €) déduction de la subvention de l'Etat faite (4.600 €), le reste à la charge de la commune est de 12.347 € soit 60%.

Pour continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat pour cette année scolaire (2015-2016), la commune a été contrainte d'établir un Projet EDucatif Territorial (PEDT). Elaboré pour 3 ans en partenariat avec les enseignants et les représentants des parents d'élève et en lien avec le projet d'école, les principales intentions éducatives sont :

- Utiliser toutes les ressources du territoire (communales et intercommunales), les personnes ressources de la commune, les associations, les dispositifs intercommunaux tels que la lecture publique – médiathèque, des ateliers nature et développement durable...
- Créer des synergies afin de garantir une continuité et une complémentarité éducative entre les différents acteurs intervenant autour de l'enfant : équipe enseignante, équipe de cantine et de garderie, intervenants extérieurs...
- Contribuer à l'éducation culturelle, artistique, sportive, humaniste et citoyenne des enfants en proposant des activités / ateliers créatifs, de peinture, de langue (anglais), des activités sportives : football, jeux de boules, expression corporelle/jeux sportifs, ateliers de sensibilisation à l'environnement, au développement durable, de sensibilisation à la citoyenneté (respect des règles de vie).
- Favoriser les repères des enfants de maternelle par la mise en place d'activités simples à dominante ludique sans programme déterminé à l'avance. Activités encadrées par l'ATSEM présente auprès des enfants durant le temps scolaire et organisées dans la salle de motricité, lieu utilisé par les enfants durant le temps scolaire. Le tout en leur laissant le temps de jouer.
- Offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité à chaque enfant.
Le jeu, le plaisir sont des aspects essentiels à la mise en place d'activités ou d'ateliers.



Urbanisme

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître DEFRADAS pour la propriété BARRUEL chemin de la Fauconnière
SELAS AB2C Notaires pour la propriété REYNAUD hameau du Tramoley
Maître ROUHETTE pour la propriété GAS chemin du Moriot
Maître BALLESTER pour la propriété LARRAS chemin de la Fauconnière
SELAS AB2C Notaires pour la propriété REYNAUD chemin de la Motte
SCP GIRAUD VANCLEEMPUT pour la propriété SOREL-PERONNY au hameau des Molières et Bouvardières
SCP VINCENT RAYNAUD pour la propriété BERNERD chemin du Souzan
Maître MAURY pour la propriété AURIA chemin des Villettes
SELAS AB2C Notaires pour la propriété consorts FRECHET chemin du Souzan
Cabinet URBA LUB pour la propriété MONTANDON-VARODA chemin du Moriot
Cabinet URBA LUB pour la propriété LAUGIER chemin du Moriot
Maître MAISONNIER pour la propriété MARGOTTIN Allée des Grebilles
Maître LEFEVRE pour la propriété BALDI chemin du Moriot
SCP RIVAL MAYEN SARAMITTO pour la propriété MARTINOTTO chemin du Tramoley
Maître MAURY pour la propriété du Syndicat des Eaux chemin du Moriot
Maître BILLON-GALLAND pour la propriété Consorts VALLIN chemin du Magnit

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2015 :

SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Cabit (propriété Consorts VALLIN)
Commune de Le Passage pour l'accès accessibilité de l'école et de la Mairie
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Moriot (propriété RUIZ)
M. DE OLIVERA Rémy pour la rénovation de la toiture de l'habitation avec pose de vélux chemin du Magnit
Mme JOLIVET Laurie-Anne pour un changement de destination du garage en habitation chemin du Moriot
M. DURAND-DAMET Stéphane pour la construction d'une piscine chemin de la Fauconnière (propriété Consorts LAMBERT)
M. LARRAS Christophe pour un changement de destination d'une partie de la grange en habitation chemin de la Fauconnière
SELARL ELLIPSE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin de la Fauconnière
Mme BURGOS Mégane pour la pose d'une clôture avec portail chemin de la Motte
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Souzan (propriété Consorts FRECHET)
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Cabit (propriété PERRIN/RIVIERE)
Société INE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété MORILLON, route de Saint Didier
Société INE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété ROTTELEUR, chemin du Rual
Société INE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété DERESSE, chemin de la Motte
M. RALLIERE Eric pour la création d'une serre route de Saint Didier

Permis de construire

Ont obtenu un permis de construire en 2015 :

M. RAMBALDI Olivier pour l'aménagement d'une maison chemin de Courmourousse

M. BOULON François pour la construction d'une maison individuelle chemin de la Fauconnière
Mme CARTILLIER Annie pour la mise en accessibilité du restaurant et la rénovation des terrasses chemin du Cabit
M. CAVUOTO Joël pour l'extension de sa maison d'habitation chemin du Tramoley
M. BECHET Daniel pour la création d'une véranda allée des Grébillés
M. FERRAND John pour la construction d'un garage chemin du Tramoley
M. DESROCHE Henri pour la construction d'un garage et abri voiture non fermé chemin du Cabit
M. ALVES DUARTE Hervé pour la construction de deux maisons individuelles chemin du Moriot
M. DUPONT Xavier pour la construction d'un abri chemin du Rual
M. GUICHARD Yannick pour la construction d'une maison individuelle chemin de la Fauconnière
M. PERACHE Gilbert pour l'extension de sa maison individuelle et la construction d'une annexe à usage de rangement chemin du Souzan
M. DURAND Guy pour la construction d'une maison individuelle chemin du Moriot
M. SALAVIN Nicolas pour la construction d'une maison individuelle chemin du Souzan

Instruction des demandes d'urbanisme.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme est assurée par le service urbanisme de la communauté de communes, en lieu et place de la Direction Départementale des Territoires dans le cadre des services déconcentrés de l'Etat. Il s'agit d'un service commun financé par les communes membres, à savoir 9 communes des Vallons de la Tour (la Tour du Pin ayant déjà son propre service) et à compter du 1^{er} janvier 2016, les 8 communes de la Vallée de l'Hien. A cet effet, un second instructeur est en cours de recrutement pour renforcer le service d'instruction. La clef de répartition des coûts du service est basée sur le nombre de logements annuels maximum prévus par le Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Isère.

Les renseignements, la constitution des dossiers et le dépôt des demandes continuent à se faire en mairie.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le conseil communautaire des Vallons de la Tour, lors de sa séance du mois de septembre dernier, a validé la prise de compétence de l'élaboration des documents d'urbanisme, confirmée depuis par le vote majoritaire des communes. Concrètement, l'élaboration ou la révision du Plan Local d'Urbanisme ne sera plus réalisé au niveau communal mais à l'échelon intercommunal, d'où l'appellation de PLUi.

L'objectif recherché est de mettre en cohérence les différents règlements de zones à l'échelle du territoire, de définir une politique de développement avec une vision élargie, basée sur la charte d'aménagement validée lors du dernier mandat. Mais l'objectif est aussi financier car l'élaboration d'un document unique même à l'échelle de 10 communes, est moins coûteuse que la réalisation de 10 documents distincts.

Le calendrier prévisionnel prévoit d'effectuer le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avant le mois de mars 2017, puis d'approuver le PLUi avant le 31 décembre 2019.

Le Maire continuera de délivrer les autorisations d'urbanisme et la commune continuera à exercer son droit de préemption urbain.

Projet d'aménagement de la zone de l'ancienne usine

Situé à proximité immédiate du centre bourg, le projet d'aménagement de la zone de l'ancienne usine s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain tendant à réduire les surfaces de friches industrielles, participant ainsi à l'économie du foncier.

La pré-commercialisation est déjà bien avancée, et les travaux de démolition du bâtiment existant puis les travaux d'aménagement de la zone devraient débuter dès le début de l'année 2016.

Parallèlement, le permis de construire pour la réalisation de 8 logements locatifs devrait être déposé par la SEMCODA, partenaire de la commune pour cette opération, avant la fin du mois de mars 2016, pour un commencement du chantier à l'automne 2016 et une livraison des logements pour septembre 2017.

Départ et Arrivée



Tous nos remerciements à David TRIPIER, adjoint technique, pour son travail accomplis au service de notre commune durant treize années et qu'il a quitté en mai 2015.

Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles activités.



Alain COUTURIER a pris ses fonctions en juillet 2015 à temps complet. Vous l'avez certainement déjà aperçu sillonnant les routes et chemins de notre village.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Voirie

Les travaux d'entretien ou d'amélioration de la voirie communale se sont poursuivis en 2015.

Point à temps et réfection de voirie.

Les travaux de points à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, pour un montant de 22.123,20 € TTC. La réfection d'une partie du chemin de Saint André (exécution d'un reprofilage), de Saint-Pierre (exécution d'un bi-couche), la modification du carrefour du chemin de la Motte et les trottoirs le long des jeux de boules (bi-couche), ont été confiées à l'entreprise Eiffage pour un montant total de 29.271,94 € TTC. Les frais de maîtrise d'œuvre conduite par les services des Vallons de la Tour s'élèvent à 2.580,04 € TTC.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 5.918,60 € et d'un fond de concours voirie de la communauté de communes de 10.000 €.

Travaux eaux pluviales

Travaux de curage de plusieurs fossés et travaux divers sur le réseau d'eaux pluviales réalisés par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour pour un montant de 5.155,92 € TTC.
Réfection de la fontaine du Moriot pour un montant de 2.042,63 € TTC.

Marquages au sol



Le rafraîchissement des marquages au sol sur la voirie ainsi que sur le parking de la salle des fêtes a été effectué par l'entreprise AZ Marquage pour un montant de 1.174,21€ TTC.

A noter, que 3 places de parking situées à proximité du panneau d'affichage de la place, ont été réservées pour le « covoiturage » dont le marquage a été assuré par la communauté de communes, afin de favoriser le regroupement d'automobilistes pour des déplacements communs (travail, ballade, courses, ...).

Elagage et Broyage

L'entreprise Exploitation Forestière Dumont de Sainte-Blandine a réalisé les opérations d'entretien sur nos voiries :

- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 3.354 € TTC.
- Elagage et broyage des chemins à l'automne s'élevant à 6.966 € TTC.

Stade

L'entreprise Bourdier de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football, ainsi que les abords pour un montant annuel de 5.136 € TTC.

Signalisation

La signalisation routière a été complétée dans la continuité de l'année précédente :

- complément pour la zone 30 de la Souzan, côté chemin Montaigne.
- mise en place de panneaux marquant l'entrée de l'agglomération en venant de Saint André le Gaz (chemin du Tramoley et chemin Pascal).

Rappel : l'entrée en agglomération implique automatiquement la limitation de vitesse à 50 Km/h.

- remplacement de plusieurs panneaux à l'approche des passages à niveau, abimés ou illisibles. Le travail a été réalisé par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 1.891,66 € TTC.

Abri bus



L'abri bus situé au carrefour de la RD73k et du chemin des Mollières a été refait à neuf. TTC.

La plateforme a été préparée par l'entreprise Durand et la dalle coulée par l'agent technique et des élus de la commune.

C'est l'entreprise Cochard de Saint Didier de la Tour qui a été retenue pour sa réalisation, pour un montant de 3.672,07 €.



A noter que le piége à gravier a été curé et une des rives renforcée avec de l'enrochement, après accord obtenu des services de l'Etat. Ces travaux réalisés par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour, s'élèvent au total à 4.311,60 € TTC.

Panneau d'affichage

L'entreprise Barbier FL de Le Passage a été retenue pour la réalisation d'un panneau d'affichage avec grille support, pour un montant de 3.930 € TTC et l'entreprise NUMERIP pour la fourniture du visuel deux faces pour un montant de 687,60 € TTC. Il est positionné au rond-point afin d'être vu par un maximum de passants. Les sociétés locales pourront ainsi, plus facilement indiquer leurs manifestations respectives.



Bâtiments communaux

Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2015

En premier lieu, la commission bâtiments communaux, souhaite la bienvenue à Alain, nouvel agent d'entretien de notre commune dont nous avons déjà pu apprécier son travail au sein de nos bâtiments.

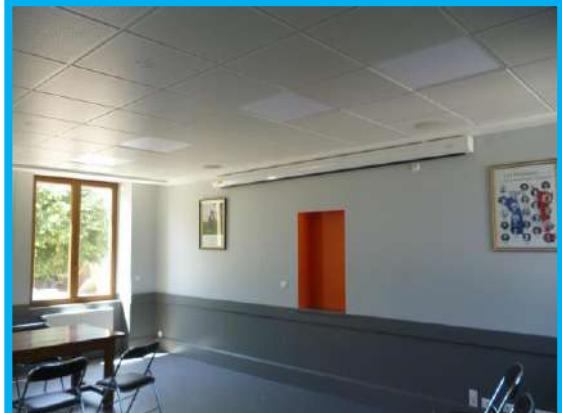
Cette année deux chantiers importants ont été menés à bien :

Premier chantier :

La rénovation complète et mise en accessibilité pour Personne à Mobilité Réduite (PMR), de la salle du conseil et des mariages ainsi que le remplacement des portes des 2 halls d'entrées des appartements communaux.

Montant total des travaux : 53.449,32 € TTC détaillé ci-dessous :

- Le lot électricité a été confié à la SARL Perrin Electricité 38730 Virieu sur Bourbre pour un montant de 10.827,60€ TTC
- Le lot plomberie sanitaire a été confié à l'entreprise Giroud Raphaël 38490 Le Passage pour un montant de 3.374,40€ TTC
- Le lot menuiserie a été confié à la SARL Ginon 38110 La Tour Du Pin pour un montant de 15.031,92€ TTC.
- Le lot plâtrerie/peinture a été confié à la EURL Sylvain 38490 Saint André le Gaz, pour un montant de 16.043,40€ TTC.
- Honoraires architecte, Mme Gallien Nathalie, pour les missions suivantes : Etat des lieux, étude d'avant-projet, études de projet de conception générale, Assistance pour la passation des contrats de travaux : 4.200,00 € TTC
- Honoraires ingénieur courants faibles, GENIE-TECHS : 960,00 € TTC
- Honoraires bureau de contrôles, SOCOTEC : 1.656,00 € TTC
- Honoraires coordinateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé, M. Jean-Pierre Salanson 38110 La Tour Du Pin : 1.356,00 € TTC



Le lot démolition a été assuré par nos soins



Complément de travaux :

- ❖ Mise en place d'un écran électrique, d'un vidéoprojecteur et de deux enceintes. Ce travail a été confié à la société MASTER LIGHT 38730 Le Pin, pour un montant de 2.619,98 € TTC.
- ❖ Mise place d'un organigramme de clefs pour les différentes portes du bâtiment Mairie. Ce travail a été confié à la SARL Ginon à La Tour Du Pin pour un montant de 1.298,57 € TTC.

Deuxième chantier :

Mise en conformité pour l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite du bâtiment de l'école et du secrétariat de mairie. Montant total des travaux : 201.711,26 € TTC détaillé ci-dessous :



- Le lot électricité, courants faibles, a été confié à l'entreprise Saint Clair Electricité 38110 Saint Clair de la Tour, pour un montant de 24.532,80 € TTC
- Le lot plomberie, ventilation, a été confié à l'entreprise Giroud Raphaël 38490 Le Passage, pour un montant de 19.091,88 € TTC
- Le lot menuiserie a été confié à l'entreprise Chanut 38300 Bourgoin Jallieu, pour un montant de 32.592,18 € TTC.
- Le lot cloisons doublages peintures a été confié à la EURL Sylvain 38490 Saint André le Gaz pour un montant de 18.649,96 € TTC.
- Le lot déconstruction, terrassement, gros œuvre, a été confié à l'entreprise Chavant Yves 38110 Saint Clair de la Tour, pour un montant de 54.883,08 € TTC.
- Le lot monte personnes, a été confié à Alfort Elévateur 94140 Alforville, pour un montant de 11.400,00 € TTC.
- Le lot serrurerie, a été confié à la société Guttin Serrurerie 38110 Dolomieu, pour un montant de 8.562,60 € TTC.
- Le lot carrelage, faïences, a été confié à la société Sogreca 38400 Saint Martin d'Hères pour un montant de 4.559,28 € TTC.
- Honoraires architecte, M^{me} Pinhede Sylviane 38480 Pont de Beauvoisin pour les missions suivantes : Etat des lieux, étude d'avant-projet, études de projet de conception générale, Assistance pour la passation des contrats de travaux. 14.384,50 TTC
- Honoraires ingénieur Fluides Sté Emerging 73 Le Bourget 4.186,07 € TTC
- Honoraires ingénieur structures Sté INGE PLAN 38 La Côte Saint André 2.712,91 € TTC
- Honoraires bureau de contrôles, SOCOTEC 2.700,00 € TTC
- Honoraires coordinateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé, M. Jean-Pierre Salanson 38110 La Tour du Pin : 1.716,00 € TTC
- Honoraires cabinet Agate, géomètre, pour la réalisation d'un relevé topographique : 1.740 € TTC.

Le financement de ces travaux de mise en accessibilité de l'école et de la mairie est assuré de la manière suivante :

- Subvention du Conseil départemental de l'Isère 70.000€ + 7.000 € dans le cadre du plan de relance 2015.
- Subvention de l'état DETR (Dotation d'Equipement Territoires Ruraux) 20% soit 42.621€
- Le solde est financé par un emprunt à hauteur de 150.000 €.

Mairie de Le Passage (Isère)		
TRAUX DE MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE de l'école, cantine, garderie et mairie		
N°	ENTREPRISE	Montant TTC
1	ETI CHAVANT	54.883,08 €
2	CHANUT	32.592,18 €
3	SOGRECA	4.559,28 €
4	GUTTIN	8.562,60 €
5	ALFORT ELEVATEUR	11.400,00 €
6	SAINTE CLAIR ELECTRICITE	24.532,80 €
7	GIROUARD RAPHAEL	19.091,88 €
8	ISERE	70.000,00 €
9	ISERE	7.000,00 €
10	DETERR	42.621,00 €
11	EMPRUNT	150.000,00 €

De plus, pour les bâtiments non conformes au 31 décembre 2014, la loi impose aux collectivités d'établir un échéancier des travaux à réaliser. Ce document était à fournir aux services de la Préfecture pour le 27 septembre 2015.

La mission Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été confiée à la société QCS Services 38113 Veurey Voroize, pour un montant de 3.000 € TTC.

Cette mission consiste en un diagnostic comprenant :

- Une analyse de la situation de l'établissement au regard des obligations réglementaires.
- Une proposition de solution de travaux à réaliser pour la mise en conformité.
- Une estimation financière de ces travaux.

Suite aux différents diagnostics effectués sur les bâtiments recevant du public, concernés par l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, nous avons proposé au Préfet, le calendrier suivant :

2016 : mise en accessibilité, de la salle des fêtes, de l'église et du commerce multiservices. Montant estimatif des travaux : 9.320 €

2017 : mise en accessibilité des vestiaires et salle Mont-blanc. Montant estimatif des travaux : 8.260 €

2018 : mise en accessibilité du cimetière. Montant estimatif des travaux : 23.740 €



Parallèlement à ces deux chantiers, des travaux d'entretiens ont été réalisés :

- ❖ Travaux de plomberie réalisés par l'entreprise Giroud Raphaël à Le Passage pour la somme de 5.298,06 € TTC à la salle des fêtes, aux appartements situés dans le bâtiment mairie, au bâtiment vestiaires sportifs (dont la réhabilitation des anciennes toilettes).
- ❖ Travaux d'électricité confiés à la SARL Perrin Electricité à Virieu, pour un montant de 544,94 € TTC.
- ❖ Travaux de menuiserie pour le remplacement de la porte d'entrée du bureau des enseignants. Ce travail a été confié à la SARL Ginon à La Tour du Pin pour un montant de 2.670,17 € TTC.
- ❖ Travaux sol garderie : la dépose de l'ancien revêtement, le ragréage, la fourniture et pose d'un nouveau revêtement réalisés par l'entreprise Alain Borel à Montagnieu pour un montant de 4.213,87 € TTC.
- ❖ Travaux de carrelage/faïences aux WC du bâtiment vestiaires sportifs et le remplacement de faïence à la cuisine de la cantine ont été réalisés par l'entreprise Sicaud Johan à Saint Ondras pour un montant de 2.017,40 € TTC.
- ❖ Travaux de zinguerie. La rénovation des bandeaux, des gouttières, des frisettes en sous face et reprise des gouttières des 2 tours sur la toiture du bâtiment Mairie, côté route. Ce travail a été réalisé par l'entreprise FD Charpente à Saint Savin pour un montant de 3.072 € TTC.

- ❖ Travaux réalisés par les élèves CAP installateur de la MFR le Chalet à Saint André le Gaz.
 - Remplacement du bloc porte d'accès aux WC du bâtiment vestiaires sportifs.
 - Placage en stratifié de la porte d'accès à la scène de la salle des fêtes.
 - Réfection des 4 bancs en bois extérieurs vers le terrain de tennis.
 - Découpe et pose de séparations d'urinoirs sur pieds réglables entre les WC des classes maternelles.
 - doublage en placo BA.13 ignifuge et peinture des 2 côtés de la scène de la salle des fêtes.
- Pour un montant total de fournitures de 1.293,12 € TTC.

Divers :

- Adhésion de la commune au service de Conseil en Energie Partagé :

Ce dispositif permet aux collectivités, qui n'ont pas les ressources internes suffisantes, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir sur notre patrimoine pour réaliser des économies.

Le service sur 3 années, est assuré par un conseiller expert de l'Ageden pour un montant de 500,00€ TTC.

- Réalisation d'une mezzanine de 16 m² dans le local technique pour améliorer le rangement de ce lieu de stockage pour un montant de fournitures de 711,85 € TTC.

La pose a été exécutée par la commission bâtiments aidée par le Maire et l'agent communal.

- Visite de la commission de sécurité à la salle des fêtes le 12 juin, avis favorable, mais quelques travaux d'amélioration nous ont été demandés avant la prochaine visite prévue en 2018.

La commission Bâtiments communaux



Acquisition de matériel

Matériels divers pour l'agent technique pour un coût de 1.190 € TTC

Cage de foot rabattables, poteaux et filet de tennis pour un coût de 2.400 € TTC

Dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation des actes administratifs et afin de répondre aux besoins des différents organismes, le matériel et logiciel informatique de la Mairie a été remplacé et complété pour un montant global de 8.884,03 € TTC

Budget communal

Le compte administratif 2014 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 172.400,11 € et un déficit d'investissement de 19.431,34 €.

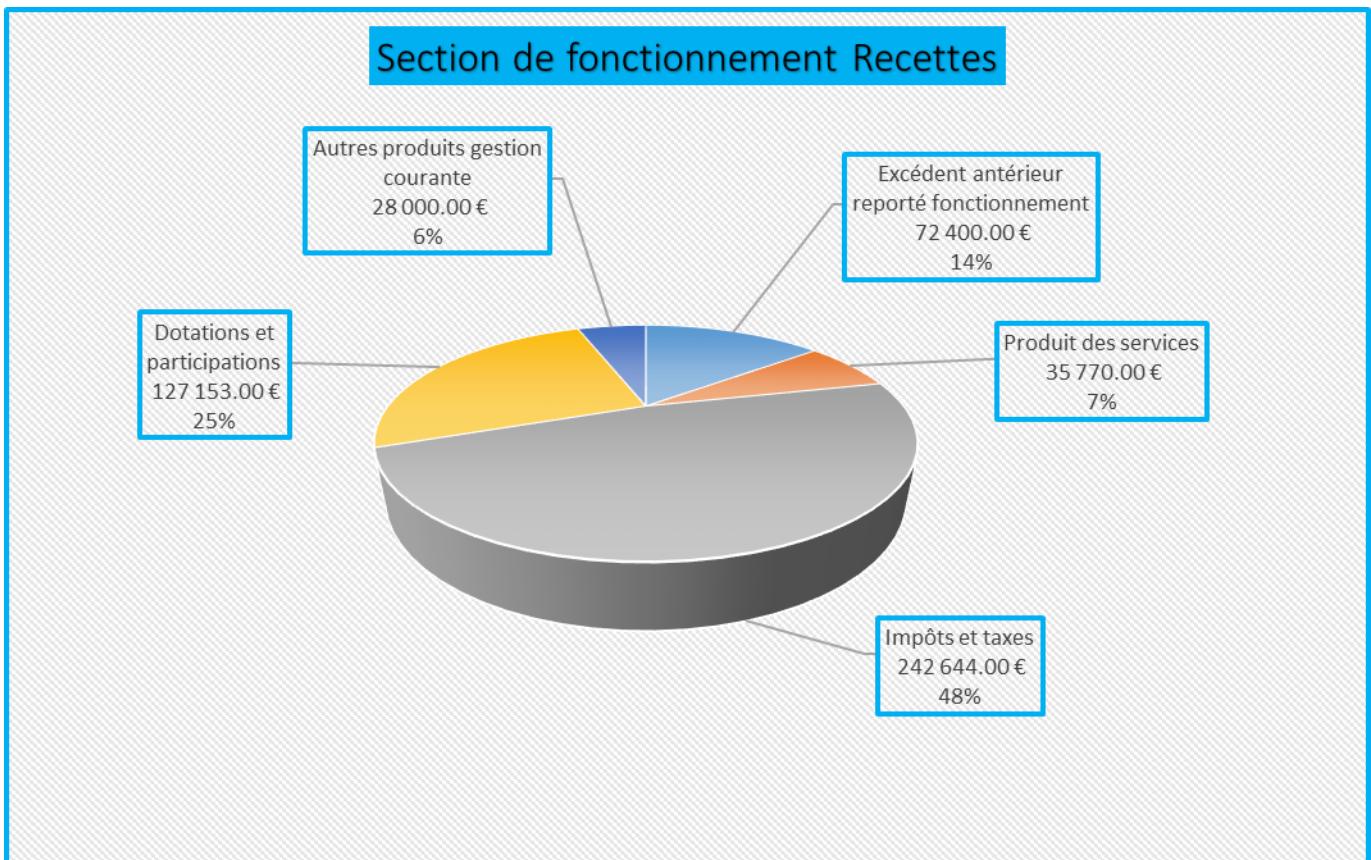
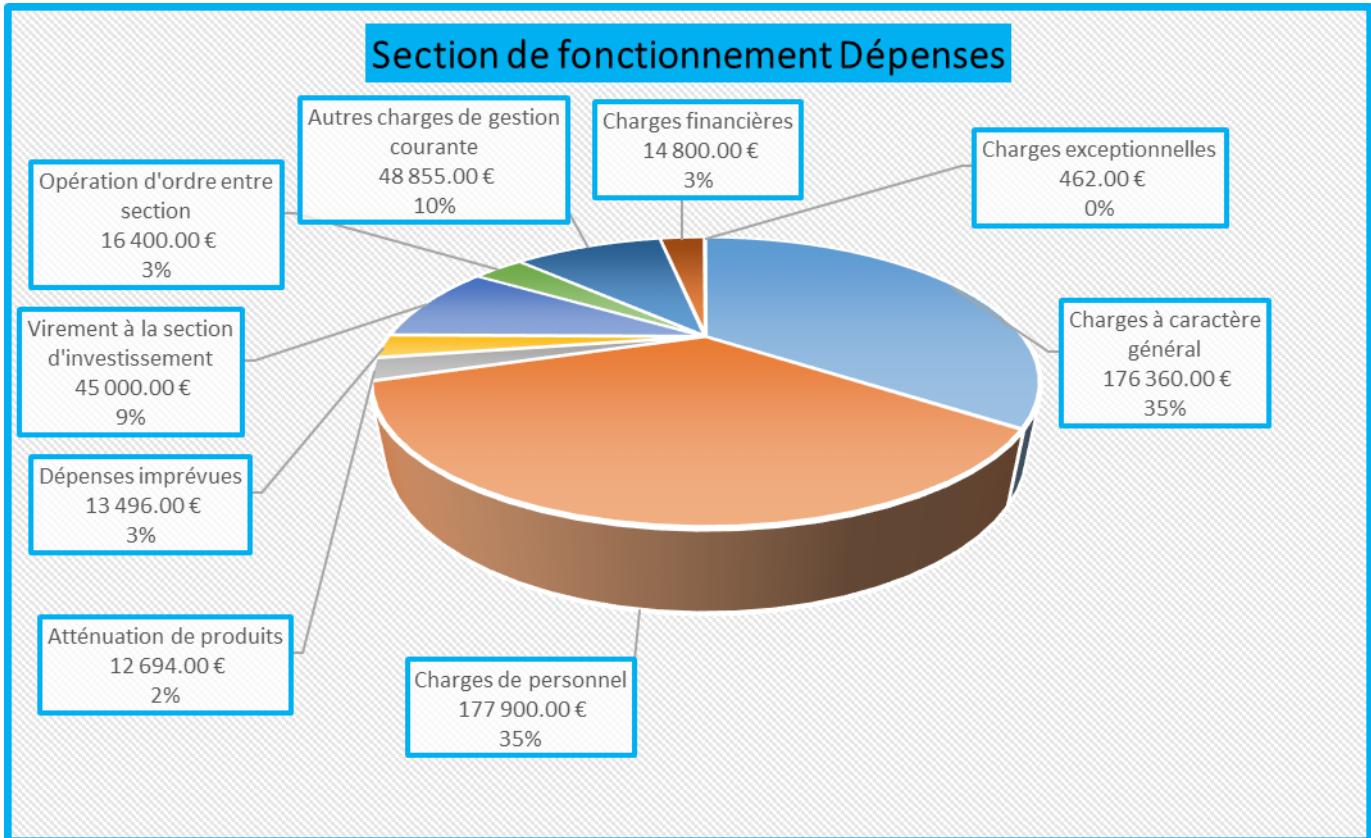
L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

Affectation de 100.000 € en section d'investissement

Report de 72.400,11 € en section de fonctionnement.

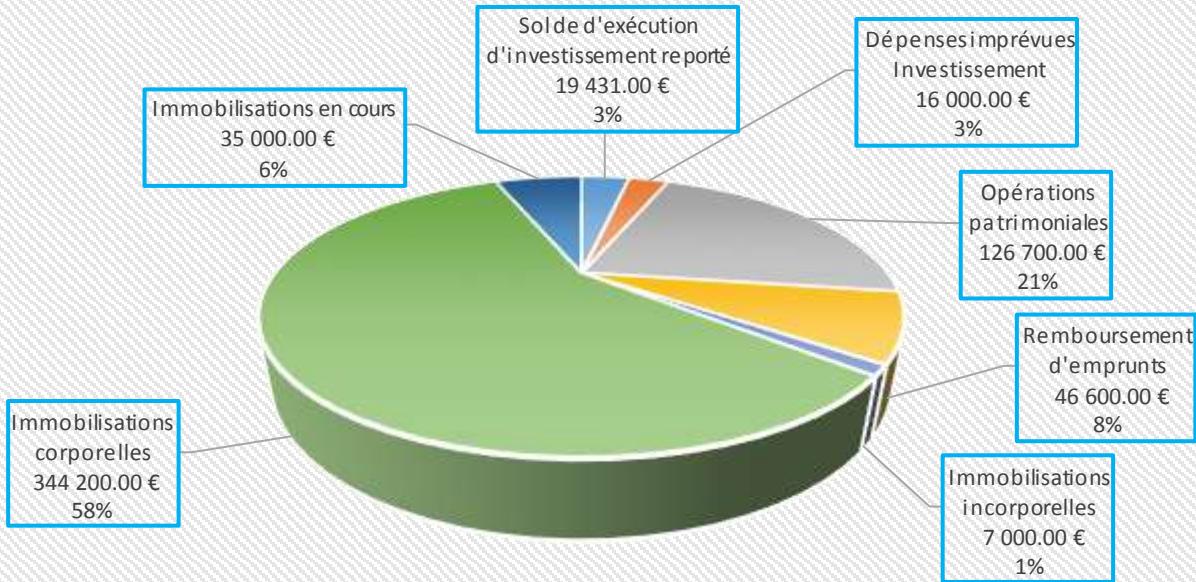
Pour l'année 2015 le budget primitif s'élève à la somme de 505.967,11 € en section de fonctionnement et à la somme de 594.931,34 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2015

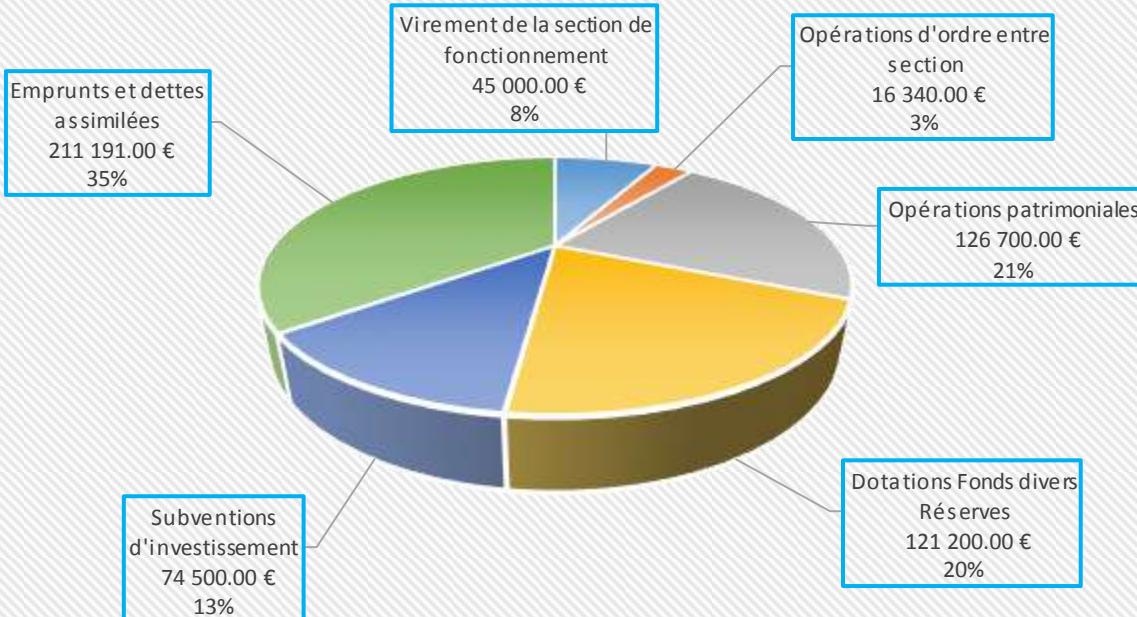


Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2015

Section d'investissement Dépenses



Section d'investissement Recettes



Centre Communal d'Action Sociale

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) N°2015-991 du 7 août 2015 rend facultative la création de Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1.500 habitants. Les compétences du CCAS peuvent alors être gérées directement par la commune.

Dans notre commune, les actions du CCAS dont le budget est inférieur à 4500.00 € sont entièrement financées par la Mairie (par le biais d'une subvention). Compte tenu de ces éléments, Le Conseil Municipal, en sa séance du 22 octobre 2015, a délibéré pour la dissolution du CCAS à compter du 31/12/2015. Il sera alors remplacé par la création d'une commission communale d'action sociale au 01/01/2016 composée des membres siégeant actuellement au CCAS : Laurent MICHEL, Président, Marie-Thérèse CORNU, Agnès CHAUT-SARRAZIN, Michel FRECHET, Rachel MASSONNAT, Chantal COMTE, Myriam GUILLAUD, Anne-Marie TRUFFA et Christiane VITTETA.

Budget CCAS

Le compte administratif 2014 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 1.758,80 €. Le budget primitif pour l'année 2015 s'élève à la somme de 6.258,80 € en section de fonctionnement.

Colis de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, les membres du CCAS ont préparé 36 colis remis aux aînés de notre commune qui ont atteint l'âge de 80 ans.



Les enfants de l'école, participant aux ateliers créatifs des TAPS (Temps d'Accueil Péri Scolaires) ont réalisé les cartes de vœux qui accompagneront chaque colis.



Départ en 6^{ème}

A l'occasion de la fête de l'école, Mme Agnès CHAUT-SARRAZIN, 1^{ère} adjointe, a remis à chacun des 12 élèves de CM2 un dictionnaire français/anglais et une calculette pour marquer leur départ au collège. Souhaitons leurs une bonne réussite.



Andréa BRIVET, Audrey CHARVET, Maxime FLACARD, Coralie GIROUD, Maeliss GONON, Jason JULIEN-GAUFRES, Cantin LANFRAY, Kylian MAISONNAS, Maia MOINE, Axel PELLET, Romane URENA, Aurélien VALLON.

Repas de l'amitié du 15 novembre 2015



Le 15 novembre, c'est près de 70 convives qui se sont retrouvées pour le repas de l'amitié.

Après la traditionnelle photo et le mot de bienvenue de Laurent MICHEL soulignant la participation de nouveaux invités, chacun a pris plaisir à se retrouver entre amis, voisins dans la bonne humeur et la convivialité autour d'une belle et bonne table. Comme d'accoutumé, le repas était fin et délicieux.



En cette journée, chacun a pu apprécier le spectacle pour thème "les années de Maritie et Gilbert Carpentier" retraçant les chansons radiodiffusées de l'époque qui nous étaient bien connues et reprises en cœur. En fin d'après-midi, nos chanteurs habituels nous ont interprété leurs airs favoris suivis d'un petit tour de piste par nos érudits danseurs.



Si vous ne recevez pas d'invitation, que vous êtes domiciliés sur la commune et âgés de 65 ans et plus, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

Le CCAS vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Communauté de communes Les Vallons de la Tour



Les Vallons de la Tour offrent des services indispensables aux habitants.

La Communauté de communes intervient dans plusieurs domaines comme :



LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE avec en autres l'accompagnement des entreprises, l'aménagement de zones d'activités mais aussi en soutien auprès des commerçants et des artisans...



L'HABITAT ET LE LOGEMENT en mettant en place des dispositifs d'aide à la rénovation, en proposant des permanences pour le conseil aux propriétaires et locataires, en aidant la création de logements sociaux...



LES SERVICES A LA POPULATION concernent différents publics : la petite enfance avec la crèche et le relais assistants maternels, la jeunesse avec récemment la création du club ados, les écoliers avec l'intervention des musiciens, c'est aussi une nouvelle médiathèque à découvrir, un centre nautique nouvellement rénové au niveau du petit bassin et la possibilité de pratiquer de nombreuses activités...



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT avec la gestion de la station d'épuration, la distribution de l'eau potable...

Identifié depuis plusieurs années comme le projet d'aménagement du Serpentin, le principal futur secteur du développement économique du territoire entre dans une nouvelle phase et change d'identité : il est rebaptisé LA CORDERIE. Évoquant notre passé industriel et son héritage, ce changement de nom marque l'orientation résolument durable du projet.



Projet phare pour le développement des Vallons de la Tour dans les 10 à 15 prochaines années, le quartier de la Corderie offrira, dès 2017, un nouvel espace de vie, de travail et de détente dans un environnement agréable, arboré et de grande qualité architecturale.

Alliant patrimoine bâti traditionnel, innovation architecturale et qualité des aménagements urbains, la Corderie préfigure un territoire à énergie positive et met le cap sur l'aménagement durable, confortant ainsi la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.



Pour suivre toutes nos actions et connaître notre engagement au quotidien



consultez le site internet
www.lesvallonsdelatour.fr
abonnez-vous à la newsletter



connectez-vous sur notre page
www.facebook.com/vallonsdelatour



recevez dans votre boîte aux lettres
le journal intercommunal

Médiathèque La Passerelle



Rappel :

Ouverture de la nouvelle médiathèque des Vallons, dénommée "La Passerelle" depuis le 27 octobre 2015. Elle est située 18 Rue Paul Bert à La Tour du Pin.



Livres en balade

Libérez, lisez et faites voyager !

Le réseau des médiathèques vous invite à faire **voyager des livres** sur l'ensemble des 10 communes qui constituent les Vallons de la Tour !

Chacun peut déposer ou emprunter un ouvrage dans l'une des 15 boîtes à lire situées sur le territoire. C'est un moyen d'échange aux proportions infinies puisque les livres voyagent de lecteur en lecteur. *Elles trouveront bientôt vie près de chez vous !*



Gratuité, simplicité et immédiateté sont les trois points forts de cette initiative qui invite à la lecture.

Nous comptons sur vous pour faire de notre territoire une immense bibliothèque !

Bonne lecture & bon voyage à nos livres !

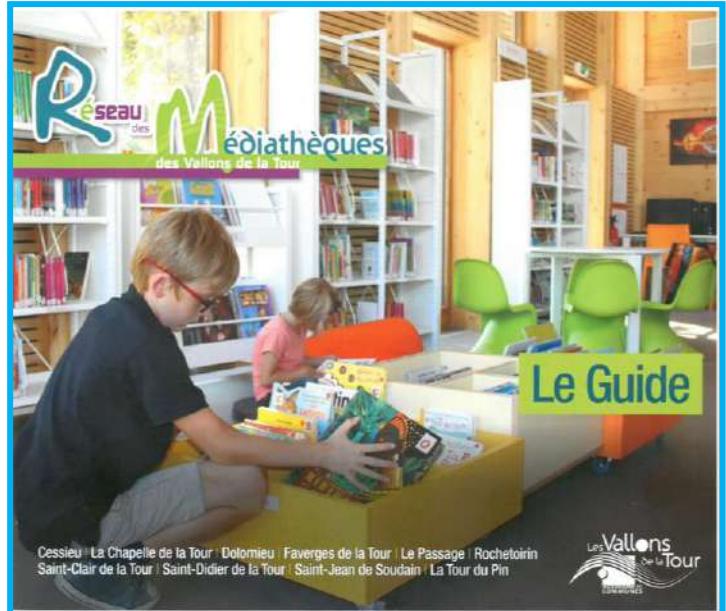
Du 20 mars au 23 avril 2016 participez à l'opération « Quand le commerce vous invite à la culture ! » en partenariat avec les commerçants participants de centre-ville et centre village. A chaque acte d'achat faites tamponner votre fiche voyage qui se trouvera à l'intérieur du livre emprunté et gagnez de nombreux lots.



Retrouvez toute l'actualité du Réseau des Médiathèques sur :



Partagez votre expérience sur Facebook Médiathèque Vallons



SICTOM de Morestel



La COP 21

La France a accueilli la conférence des Nations Unies sur le climat (COP 21) du 30 novembre au 11 décembre 2015. Le monde entier avait les yeux rivés sur Paris dans l'attente d'un nouvel accord international afin d'enrayer le processus et tenter de maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C. Les nombreux événements climatiques constatés dans le pays, mais également dans nos villages ces dernières années nous font prendre conscience de l'urgence de réagir. Certes l'industrie, les transports, la production d'énergie polluent massivement, mais chacun à sa pierre à apporter à l'édifice.

A la question « Que pouvez-vous faire au quotidien pour préserver la planète ? » la première réponse qui vient à l'esprit des français est « Trier mes déchets ! ». Aujourd'hui 8 français sur 10 trient leurs déchets de manière systématique ou pas.

A notre niveau de nombreuses actions quotidiennes peuvent être améliorées : gérer nos déchets de façon responsable en fait partie. A la maison comme au bureau ... toutes les occasions sont bonnes pour adopter un des nombreux gestes qui nous permettront de réduire significativement nos déchets, c'est impératif pour notre environnement, il faut agir ! Agissons !

Oui, le recyclage de mes papiers, c'est utile.

Leur recyclage réduit
de 30 % les émissions de CO₂,
soit l'équivalent de l'émission annuelle
d'une ville de 50 000 habitants

économise
les matières premières et l'énergie
3 x moins d'eau et 3 x moins d'énergie

représente
plus de 90 000 emplois
non délocalisables en France

100 % des papiers triés sont recyclés

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

Tri du papier : Pourquoi privilégier les conteneurs papiers ?

Les conteneurs sont orientés directement vers le papetier sans intermédiaire. En revanche le chemin est plus long si les papiers sont collectés avec l'ensemble des produits recyclables (bacs ou sacs jaunes). Ils devront être automatiquement séparés des autres matériaux dans le centre tri Valespace à Chambéry. Les papiers triés sont mis en balle, puis réexpédiés vers le recycleur. Privilégier les conteneurs d'apports volontaires c'est donc des économies de transport et de traitement pour une qualité de papier optimisée. Autres avantages, le papier est lourd et peut prendre beaucoup de place dans les bacs/sacs jaunes, l'emmener directement au conteneur en même temps que les bouteilles en verre par exemple, réduit le poids et le volume de la poubelle.

N'oubliez pas, tous les papiers se trient et se recyclent. Les seuls papiers à jeter avec les ordures ménagères sont ceux qui ont été en contact avec de la nourriture ou les papiers d'hygiène comme les mouchoirs, l'essuie-tout, ou les couches du petit dernier !

Le chat à neuf vies. Le papier en a cinq. (Pour le papier c'est prouvé.)

Le SICTOM lance l'opération « Tri-portation vers la planète du futur ! »



Parce que chacun d'entre nous veut laisser à ses enfants et petits-enfants une planète où il fera bon vivre, le SICTOM a décidé de donner un nouveau souffle à la collecte du papier. Dans les prochaines semaines, le nombre de colonnes pour la collecte du papier va se multiplier sur les communes afin de rapprocher le tri des papiers de chez vous. Désormais tous les papiers se trient et se recyclent ! Plus de questions à se poser ! Prochainement une campagne de sensibilisation sera lancée, restez en alerte !

STOP PUB



Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Contacter le Sictom pour recevoir votre Stop Pub gratuitement.

Pour aller plus loin: <http://www.sictom-morestel.com>

Informations : contact@sictom-morestel.com/ Tel 04 74 80 10 14



ADIL 38 – Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère

L'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet, sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration. L'ADIL 38 est agréée par le Ministère chargé du logement : elle regroupe l'Etat, le département, les collectivités locales, action Logement, les organismes de logements sociaux et d'intérêt général, les établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers. Les conseils de l'ADIL sont totalement gratuits.

Nous vous rappelons qu'un juriste de l'ADIL assure **une permanence tous les 3^{ème} vendredi de chaque mois, le matin de 9h à 12h**, dans les locaux de la CCVT, à La Tour du Pin.

Siège social : ADIL 38 - 2 Bd Maréchal Joffre - 38000 Grenoble

Tél : 04 76 53 37 30 - Courriel : www.adil38.org.

Agence Nord-Isère : Immeuble Les Bouleaux – 1 rue Buffon – 38300 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04.74.93.92.61



L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

- dans les familles si vous êtes confronté à des changements (maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, naissance, etc...) avec l'intervention de professionnels qualifiés,
- auprès des personnes désirant un simple coup de main pour un peu plus de confort,
- pour faire face aux difficultés liées à l'âge, le handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Elle exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, et La Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable soit plus de 15 salariées.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour faire fonctionner les services.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le Répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La vente de brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu sur la commune de **SAINTE BLANDINE** le **samedi 12 MARS 2016**.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

Correspondante communale :

Mme Catherine FRECHET, a choisi de s'arrêter après 5 années de bénévolat au service des autres. Nous la remercions pour son engagement au service de l'ADMR et son aide auprès des personnes en difficultés.



Mme Danielle TIBLIER a accepté de la remplacer dans cette mission.
Nous tenons à la remercier chaleureusement pour cet engagement.

Contact : 04.74.88.17.73

SSIAD des deux Vallées



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet.



Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Deux infirmières ont la responsabilité du fonctionnement du service. Elles coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées d'une secrétaire.

L'équipe comporte 11 aides-soignantes et 2 à 3 remplaçantes, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 à 9 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent pour les soins quotidiens d'hygiène, d'aide à la mobilité, apportant leur professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont assurées pour les personnes les plus dépendantes, seules ou en difficulté, ainsi que les weekends.

L'Association a organisé 2 sorties récréatives en juin et août 2015, au bord du lac de Paladru autour de coupes glacées et desserts : Après-midi agréable et reposant offrant un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

L'association organise aussi tout au long de l'année, des après-midi partagés entre bénéficiaires, salariées et bénévoles : quelques heures conviviales à chanter, discuter, rire et déguster un goûter suivant les thèmes choisis.

« Vous vous occupez de notre corps toute l'année et de notre tête pour les goûters ! »

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

**SSIAD Des Deux Vallées
Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre
38 730 VIRIEU SUR BOURBRE
📞 04.74.88.29.60 ssiaddvsi@fede38.admr.org**

La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Notre association continue son partenariat avec la maison de retraite de Virieu, tout particulièrement en tenant stands et buvette aux manifestations tels : le barbecue, la concentration de voitures anciennes et le marché de Noël. Les recettes de ces journées festives permettent, au plus grand nombre de participer à des sorties comme le cirque Arlette Gruss ou profiter d'une croisière sur le canal de Chanaz. Elles permettent également de louer des minibus équipés pour transporter les personnes en fauteuils roulants.

Certains membres de notre coordination ont rejoint le groupe animation, d'autres membres se rendent chaque semaine à la maison de retraite afin d'aider les résidents à jouer au loto, aux cartes, au scrabble, d'autres aident à accompagner les résidents au marché, une personne vient faire la lecture à un petit groupe et quelques chanteurs participent à la chorale « les ritournelles ».

Grâce à l'organisation de plusieurs lotos, un petit groupe de résidents a pu partir quatre jours au bord de la mer.

Nous échangeons avec le psychologue, l'animatrice et le médecin de la maison de retraite et sommes invités à participer aux formations proposées.

Nous avons également organisé notre voyage culturel qui nous a conduits aux Jardins secrets de Vaulx en passant par les gorges du Fier et en terminant par la visite d'une distillerie.

Nous participons, chaque année, à la rencontre annuelle avec les coordinations gérontologiques des cantons de La Tour du Pin, St Geoire en Valdaine et Morestel. Cette année, nous avons été reçus par celle de St Geoire en Valdaine. Chaque coordination fait part de ses activités de l'année écoulée et, cette année nous avons suivi une conférence sur l'APA.

Nous avons été présents à quelques réunions pour le maintien d'arrêts des trains à Virieu, et restons vigilants sur ce sujet. Nous avons tenu un stand au forum des associations organisé à Virieu.

Nous avons participé à l'organisation de la diffusion du film Flore à la salle Equinoxe à la Tour du Pin, « un autre regard sur la maladie d'Alzheimer », en partenariat avec des intervenants locaux. **Nous avons organisé une séance de prévention en direction des séniors avec le chef de gendarmerie Gest**, et nous envisageons également d'organiser une séance de prévention du code de la route.

Après le livre « mémoires en images du canton » et de la diffusion d'une vidéo « mémoire de captivité 39-45 », nous avons édité un recueil de poésies dont nous continuons la vente et la promotion. Ce recueil de poèmes, « poésies vagabondes » écrit par Mr Jacquet, est vendu au prix de 10 €. Tous les bénéfices sont destinés à améliorer l'animation dont bénéficient les résidents.

Nous collaborons avec l'Association des Maires et Adjoints du Canton de Virieu à l'élaboration d'un livre qui mettra en valeur notre ancien Canton.

Notre présidente s'est impliquée dans des réunions du pôle gérontologue « bien vivre âgé(e) du côté de Virieu ».

Notre assemblée générale a eu lieu, comme tous les ans, en août à Charavines.

Notre bureau se compose ainsi : Présidente : Noëlle Gasnier (Saint-Ondras), vice-président : René Jacquand (Virieu), vice-présidente : Monique Papait (Charavines), secrétaire : Jean-Claude Lagarde (Chassignieu), secrétaire adjointe: Raymonde Magnin (Virieu), trésorière : Josiane Guillaud (Chélieu) et trésorier adjoint : Pierre Charvet (Valencogne).



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.

Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

TÉL. : 04 74 83 20 95

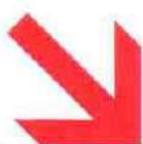


Une large gamme de services

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes....



À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



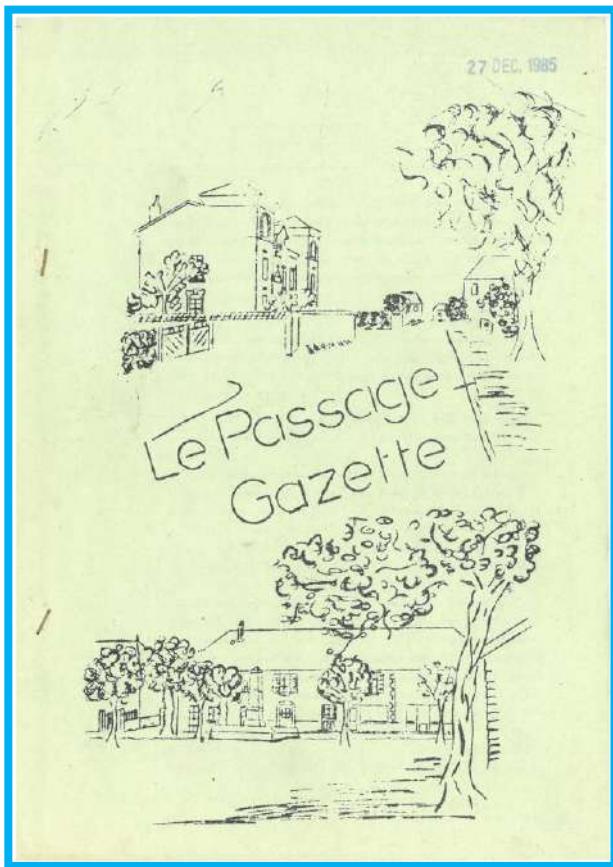
Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

L'agence référente de votre commune est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95 ou par mail : assistanteldp@osez.asso.fr

www.osez.asso.fr

OSEZ GROUPE
Osez pour l'emploi durable

Le Passage – Il y a 30 ans



Après un mois de février froid et neigeux, l'année 1985 se termine par un automne doux aux chatoyantes couleurs.

On décompte 3 naissances, 2 mariages et 5 décès. On enregistre également 6 permis de construire pour maisons individuelles d'habitation.

Les travaux de voirie avec l'élargissement notamment du chemin de Souzan et de Courmourousse s'élèvent à 312 000 Francs. La commune fait l'acquisition d'une gravillonneuse pour le traitement de la voirie en hiver, pour un montant de 20.000 Francs.

Plusieurs travaux sont également réalisés sur les bâtiments communaux notamment l'extension des vestiaires du stade, la réfection de la classe de Mlle Porta, ainsi que les murs du préau.

Les prémisses de l'intercommunalité voient le jour avec la création par 8 communes de la vallée de la Bourbre, d'une association visant au développement économique, touristique, culturel et sportif de manière concertée, sur le territoire.

Mr Maurice CHOLLAT devient le nouveau président de l'Amicale Boule.

Au club des Edelweiss, 20 à 30 membres se retrouvent toutes les semaines pour passer un moment ensemble. 4 sorties seront également organisées avec une forte participation.

Mme Maryse MORAUD devient présidente de la cantine scolaire où 44 enfants prennent le repas chaque jour. Le prix du repas reste fixé à 12 Francs.

Du côté de l'école, la classe des plus grands fait un séjour en Vanoise avec la découverte de la faune et la flore de montagne. Le président du Sou des Ecoles est Jean AMIEUX.

Après 3 années passées à la présidence du Comité des Fêtes, Mme Annie PERRIN-BIT laisse la place à René CHAPELLE. Lors du comice agricole se déroulant à Virieu, la commune a présenté un char retraçant l'élevage du ver à soie, à l'occasion du centième anniversaire de la société d'agriculture.

Côté sportif, les clubs de basket et de football de l'ASP comptent respectivement un grand nombre de licenciés et un nombre d'équipes conséquent engagées dans les différents championnats.

